



DIALOGUE SUR L'ÉDUCATION

Compte-rendu principal n° 3
**Le financement innovant au service
de l'éducation**



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER



Dialogue de CABRI sur l'Éducation

Compte-rendu principal n° 3

Le financement innovant au service
de l'éducation



Table des matières

Liste des tableaux et des figures	iii
Liste des acronymes	iv
1. Contexte et approche	1
1.1 Contexte	1
1.2 Relation avec d'autres comptes-rendus principaux, études de cas et débats/actes de Dialogues	2
1.3 Approche	2
2. Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne : le financement actuel et les besoins de développement	3
2.1 Sources de financement de l'éducation et leur utilisation	4
2.2 Les défis des États africains en matière d'éducation	12
3. Vue d'ensemble du financement innovant : contexte et opportunités	15
3.1 Qu'est-ce que le financement innovant?	15
3.2 Des exemples supplémentaires de propositions d'instruments	19
3.3 Les enseignements tirés et principes pour le soutien de nouvelles initiatives de financement innovant	20
4. Les opportunités de financement innovant pour l'éducation en Afrique subsaharienne	21
4.1 Les mécanismes de financement innovant dans le domaine de l'éducation : les sources de financement.	22
4.2 Les mécanismes de financement innovant dans le secteur de l'Éducation : usages des fonds	29
4.3 L'alignement des initiatives de financement innovant sur les défis auxquels fait face l'éducation en Afrique.	34
4.4 Recommandations	35
Ouvrages cités	36



Liste des tableaux et des figures

Tableau 2.1 :	Estimations des besoins mondiaux en financement externe	13
Tableau 3.1 :	Cadre pour le financement innovant du développement	17
Figure 1.1 :	Nombre d'enfants scolarisables en primaire qui ne sont scolarisés ni dans le primaire ni dans le secondaire (en millions)	1
Figure 2.1 :	Dépenses publiques consacrées à l'Éducation (en % du PNB)	4
Figure 2.2 :	Ressources intérieures et issues de l'aide pour l'éducation, moyennes de 2004 à 2010	5
Figure 2.3 :	APD pour l'éducation par rapport au classement par revenu	6
Figure 2.4 :	Dépenses publiques dans l'éducation par niveau d'enseignement, exprimées en pourcentage des dépenses totales dans l'éducation (2009 ou une année plus récente)	7
Figure 2.5 :	Salaires exprimés en pourcentage des dépenses courantes par niveau d'enseignement (2008 ou une année plus récente)	7
Figure 2.6 :	Sources de financement de l'éducation à Madagascar et au Bénin	8
Figure 2.7 :	Dépenses des ménages dans l'éducation exprimées en % des dépenses nationales totales dans l'éducation	9
Figure 2.8 :	Part de la contribution des ménages aux dépenses dans l'éducation par niveau d'enseignement, 2001 à 2006	10
Figure 2.9 :	Le champ d'investissement dans le secteur de l'Éducation	10
Figure 2.10 :	Montants indicatifs des subventions du Partenariat mondial pour l'éducation pour la mise en œuvre des régimes d'enseignement (en millions d'USD)	12
Figure 2.11 :	Croissance du nombre d'enseignants dans l'enseignement primaire observée depuis 1999 et prévisions des besoins en enseignants d'ici 2015 (en %)	14
Figure 2.12 :	Taux de réussite de la cinquième ou dernière année de l'enseignement primaire, 2009 ou plus récent	15
Figure 3.1 :	Évolution du financement du développement	16
Figure 3.2 :	États membres et observateurs du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement	19



Liste des acronymes

Aide CR	Aide contre-remboursement (ou basée sur le paiement à la livraison)
AMC	Garantie d'achats futurs
APD	Aide publique au développement
ASS	Afrique subsaharienne
CAD	Comité d'aide au développement
DFID	Ministère britannique du développement international
EdVF	Fonds de capital-risque pour l'éducation
EPT	Éducation pour tous
EPU	Enseignement primaire universel
FMI	Fonds monétaire international
IDE	Investissement direct étranger
IFFIm	Facilité internationale de financement en faveur de la vaccination
ISFC	Institut indien de finances scolaires
ISU	Institut de statistiques de l'UNESCO
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PFR	Pays à faible revenu
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAID	Facilité internationale d'achat de médicaments

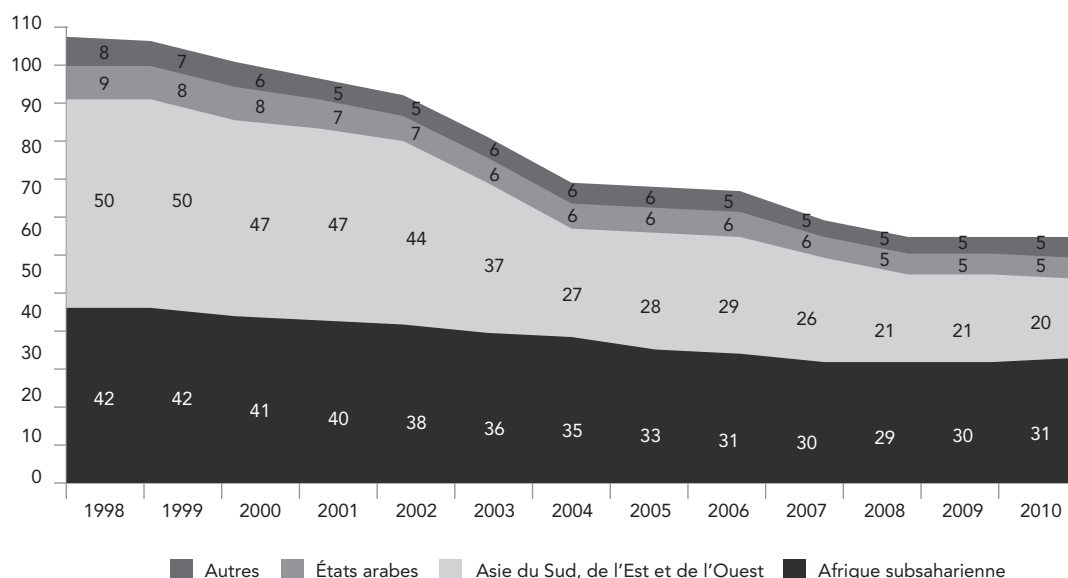


1. Contexte et approche

1.1 Contexte

Au cours des dernières décennies, les pays d'Afrique subsaharienne ont connu d'importantes avancées en matière d'éducation. Entre 1990 et 2008, la scolarisation primaire a plus que doublé, passant de 59,6 millions à 128,5 millions d'enfants, soit un taux moyen d'augmentation de 4,6 % par an. La scolarisation secondaire (14,9 millions à 36,4 millions) et les inscriptions en enseignement supérieur (1,3 million à 4,5 millions) ont connu un taux d'augmentation encore plus fort (5,4 % et 7,6 % respectivement) (UNESCO, Institut des Statistiques 2011). Toutefois, l'Afrique subsaharienne reste en retard sur d'autres régions du monde en ce qui concerne le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire : en 2009, le taux net de scolarisation en Afrique subsaharienne était de 77 %, contre 90 % pour la moyenne mondiale, faisant de cette région celle ayant le taux d'inscription le plus bas (UNESCO, 2011). Comme l'illustre la Figure 1.1, en 2010, 61 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans l'enseignement primaire dans le monde entier ne l'étaient pas, et 31 millions d'entre eux résidaient en Afrique subsaharienne. Le nombre d'enfants scolarisables en primaire qui ne sont scolarisés ni dans le primaire ni dans le secondaire, varie considérablement d'un pays à l'autre. En 2010, sur les 31 millions d'enfants non-scolarisés, 10,5 millions résidaient au Nigeria. L'Éthiopie est le pays dont la population d'enfants non-scolarisés, soit 2,4 millions, est la plus importante après le Nigeria.

Figure 1.1 : Nombre d'enfants scolarisables en primaire qui ne sont scolarisés ni dans le primaire ni dans le secondaire (en millions)



Source : UNESCO, 2012

Ce compte-rendu principal joue un rôle d'outil dans le dialogue entre les fonctionnaires des ministères des Finances et de l'Éducation. Son objectif est d'apporter une base à la discussion en proposant de se concentrer sur trois thèmes principaux : tout d'abord, il passe en revue l'état actuel du financement de l'Éducation en Afrique subsaharienne et les défis auxquels les pays font face. Ensuite, il fournit une vue d'ensemble des initiatives actuelles en matière de financement innovant et identifie les succès et les obstacles. Enfin, il étudie la manière dont les modèles existants et les nouveaux modèles pourraient servir à aborder les problèmes clés.



Il étudie également les façons dont l'État, la société civile et le secteur privé pourraient intervenir. Ce compte-rendu a pour objectif d'apporter les éléments suivants au dialogue :

- **Soutenir les décideurs.** L'éducation représente un coût très important pour les États africains. Ce compte-rendu fait le point sur l'état actuel du financement, sur les mécanismes de financement existants et sur les démarches/approches et considérations qui aideront les décideurs à mobiliser les ressources et à améliorer l'efficacité et l'efficacité des transferts de ressources.
- **Identifier des instruments et mécanismes innovants.** Les progrès technologiques, tels que l'apprentissage en ligne, créent de nouvelles opportunités de développement de la portée des mécanismes de financement innovant de l'éducation. Parallèlement à ces opportunités pour de nouvelles démarches sur la prestation, existent de nouvelles opportunités de financement telles que les partenariats public-privé, le contre-remboursement, et des structures d'obligations innovantes. Ce rapport identifie les démarches les plus prometteuses pour différents types de systèmes et de contextes. Il aborde également les risques, défis et questions clés à prendre en compte pour aller de l'avant.
- **Reconnaître la diversité des systèmes éducatifs.** L'éducation en Afrique se fonde sur de multiples systèmes éducatifs (français, anglo-saxon ou portugais), sur différents contextes économiques, politiques et historiques, et divers modèles de prestations (publiques, privées ou communautaires). Ce compte-rendu tient compte de ces différents contextes et propose une série de moyens de financement innovant en réponse à des problèmes précis.

1.2 Relation avec d'autres comptes-rendus principaux, études de cas et débats/actes de Dialogues

Ce document fait partie d'un cadre de recherche élargi commandité par la fondation pour le dialogue entre les représentants des ministères des Finances et de l'Éducation. Ce compte-rendu a été conçu pour être remis aux participants de la conférence en amont de celle-ci. Il existe d'autres documents liminaires dans cette série :

« *Comprendre le défi de l'éducation : politiques et institutions* » présente un bilan critique de l'état actuel de l'éducation en examinant les politiques, institutions et financements clés. Ce bilan tient compte des contraintes au niveau du ministère des Finances concernant la compréhension des politiques en matière d'éducation, et au niveau du ministère de l'Éducation concernant la communication, la négociation et l'élaboration du budget.

« *Efficacité des dépenses de l'éducation pour des résultats dans l'apprentissage* ». Ce document vérifie que (i) les ressources soient canalisées vers les besoins identifiés comme prioritaires (efficacité allocative) et (ii) que les organismes au sein du système utilisent ces ressources de manière la plus efficace et efficace possible (efficacité technique).

En outre, deux études de cas ont été compilées séparément pour compléter les documents liminaires. Ces études de cas comprennent une description globale d'un programme/projet et les aspects fondamentaux qui en font des succès ou des échecs.

1.3 Approche

Ce compte-rendu étudie l'état actuel du financement de l'éducation en Afrique subsaharienne. Il examine les mécanismes existants de financement de l'éducation en Afrique et cherche des



altératives et initiatives innovantes issues d'autres régions du monde. Ce rapport examine la situation en s'appuyant sur des mécanismes actuels et potentiels. En particulier :

- La situation actuelle du financement de l'éducation, traditionnel comme innovant. Le fait d'établir le niveau actuel de financement offre une base et les renseignements nécessaires en clarifiant le besoin de financement de l'éducation. L'examen des mécanismes actuels de financement innovant de l'éducation permet d'identifier quels mécanismes ont été testés et quelles contributions ils ont déjà apportées en réponse aux besoins de financement.
- Les mécanismes et démarches permettant potentiellement d'aller de l'avant. Quels sont les mécanismes qui ont déjà été mis en œuvre dans d'autres régions ou secteurs, et dans quelle mesure pourraient-ils contribuer aux besoins financiers des pays ?

L'apport en mécanismes de financement innovant dont la source et l'usage sont pertinents. Nous recommandons de nouvelles démarches pour l'utilisation du financement dans le secteur de l'Éducation sur la base de ces quatre optiques. Nos données sont issues d'études documentaires et d'entretiens avec des informateurs clés. Nous avons examiné des rapports nationaux, régionaux et internationaux sur le financement de l'éducation, des documents académiques et des études de cas sur le financement innovant, et nous avons sélectionné des articles de journaux.

2. Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne : le financement actuel et les besoins de développement

Cette partie examine les démarches de financement de l'éducation fondées sur la source du financement et l'utilisation qui en est faite. Le financement peut être issu de sources publiques comme privées et peut être utilisé dans le secteur public comme le secteur privé. Les principaux flux de financement ont lieu entre des sources publiques et des applications dans le secteur public. Par exemple, le financement des écoles publiques par le budget gouvernemental. Un autre flux important de financement est celui constaté entre les dépenses ménagères et l'éducation dans le secteur public. Par exemple, les ménages payent des frais de scolarité et achètent des uniformes et manuels scolaires. Il existe peu d'exemples de financement d'origine publique pour l'application de services éducatifs dans le secteur privé, et rares sont les financements privés pour l'application de tels services dans le secteur privé.

Le financement de l'éducation de manière générale et, plus précisément, le financement innovant peuvent servir différents objectifs. Par exemple, certains mécanismes sont conçus pour permettre aux étudiants de payer les frais de scolarité. D'autres permettent aux fournisseurs de ressources de couvrir les fonds fournis aux étudiants. D'autres encore permettent aux établissements de couvrir leurs frais et de passer, pour mode de financement, d'une subvention à un prêt. D'autres aident les établissements qui fournissent une éducation subventionnée à créer une masse financière à réapprovisionnement autonome.

Cette partie présente les tendances principales dans le financement actuel de l'éducation, une vue d'ensemble des défis en matière d'éducation auxquels font face les États africains, et une vue d'ensemble des contraintes auxquelles les États font face.



2.1 Sources de financement de l'éducation et leur utilisation¹

Le financement de l'éducation est issu de trois sources principales : le financement public (gouvernements locaux et aide internationale), les dépenses des particuliers et des ménages, et les dons privés (organismes laïques et religieux).

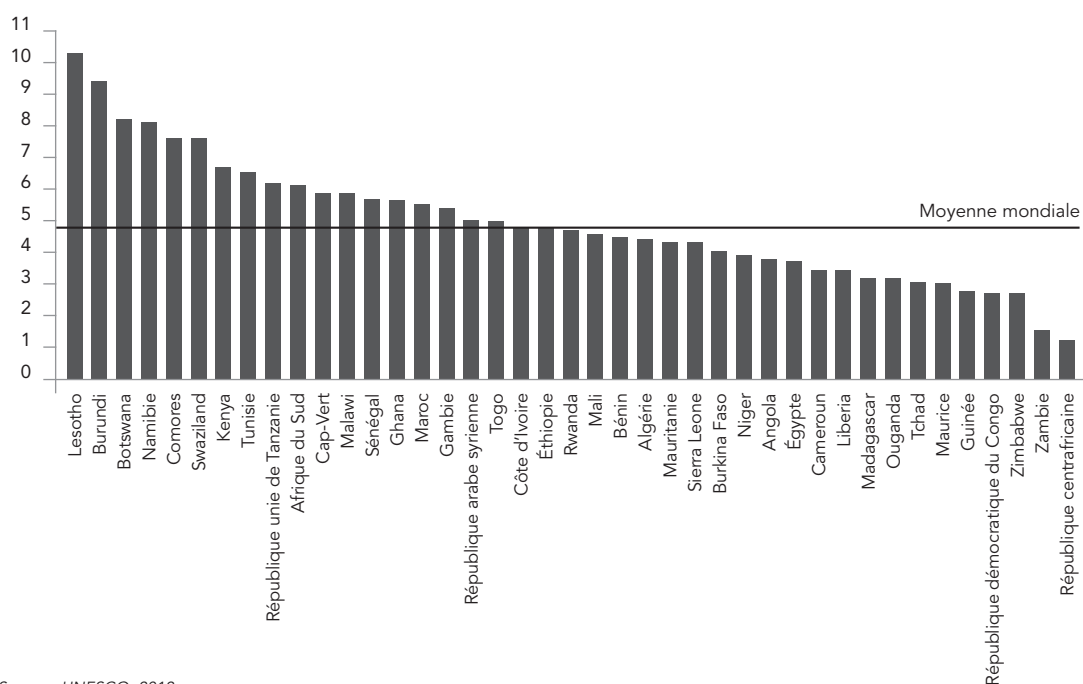
2.1.1 Le financement public de l'éducation

Échelle du financement

Le financement public et l'utilisation des fonds à des fins publiques sont les méthodes dominantes pour l'éducation des enfants dans les pays développés et en voie de développement. De par le monde, les fonds gouvernementaux sont utilisés par l'État pour financer les établissements scolaires et universités publics. Il en est de même pour l'éducation en Afrique qui est largement financée par des fonds publics, notamment aux échelons inférieurs de l'éducation.² Dans les pays développés, ce système s'inscrit en opposition au secteur de la Santé pour lequel les principales sources de financement sont les dépenses privées et les transferts de l'aide internationale.

En Afrique subsaharienne, les dépenses publiques dans l'éducation sont estimées à 4,7 % du PNB, avec d'importants écarts entre les pays. Les dépenses publiques dans l'éducation sont à 10,3 % du PNB au Lesotho, contre 1,2 % en République centrafricaine. En rapport direct avec l'accroissement du nombre d'étudiants scolarisés, le montant absolu des dépenses dans le secteur de l'Éducation est en augmentation. Dans les 26 pays pour lesquels des données existent, les dépenses publiques réelles dans l'éducation ont augmenté de 6,1 % par an entre 2000 et 2009. La République centrafricaine a été le seul pays d'Afrique subsaharienne à connaître une régression des dépenses publiques réelles dans l'éducation.

Figure 2.1 : Dépenses publiques consacrées à l'Éducation (en % du PNB)



Source : UNESCO, 2012

¹ Sauf indication contraire, les données présentées dans cette partie sont issues de l'institut de statistique de l'UNESCO, 2011.

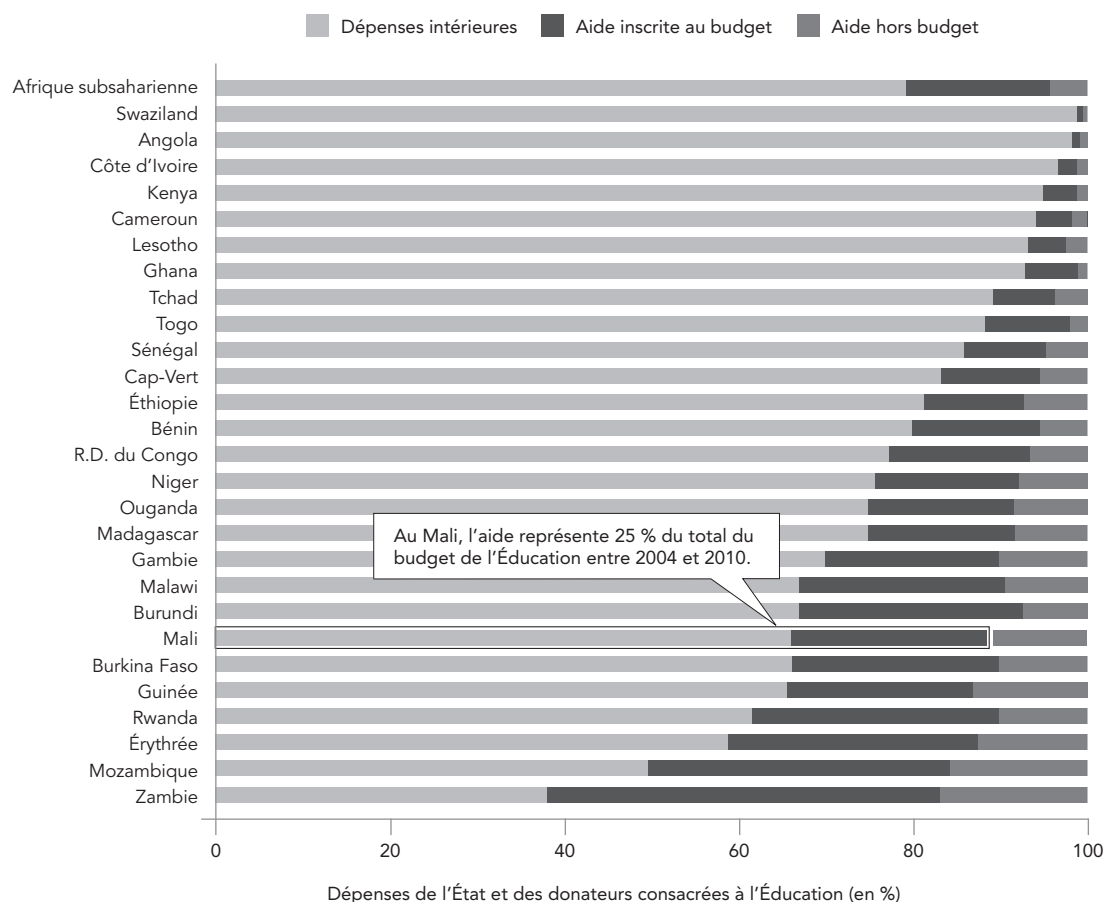
² Selon l'UNESCO, les indicateurs statistiques les plus utilisés pour l'éducation se limitent souvent aux sources publiques, ce qui empêche une description complète des dépenses privées dans le secteur de l'Éducation.



L'aide internationale contribue à grande échelle au financement de l'éducation dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. En plus des revenus gouvernementaux, les pays du CAD de l'OCDE ont apporté environ 9,4 milliards d'USD en 2011 (Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2012). À ces donateurs du CAD s'ajoutent de nouvelles sources émergentes de financement international. De nouveaux donateurs tels que la Chine, la Corée et la Russie jouent un rôle de plus en plus prépondérant, ainsi que les fondations privées (voir la partie sur le financement privé ci-dessous).

Comme l'illustre la Figure 2.2, entre 2004 et 2010, l'aide représente, en moyenne, environ 15 % des ressources de l'éducation publique en Afrique subsaharienne. Entre 2002 et 2010, les dépenses totales de l'aide dans l'éducation ont augmenté de 38 % en Afrique subsaharienne mais diminué de 4 % entre 2009 et 2010. En outre, d'après le Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous, l'aide à l'éducation ainsi que l'aide de manière générale auront tendance à baisser jusqu'en 2015. Ces baisses s'ajouteraient aux tendances selon lesquelles les États donateurs n'ont pas tenu leurs engagements pris lors du sommet du G8 de Gleneagles en 2005. L'Afrique subsaharienne a reçu environ la moitié des montants promis, soit 1,9 milliard d'USD de moins pour l'Éducation (environ un tiers de l'aide actuelle pour l'éducation de base) (UNESCO, 2012). Entre 2002 et 2008, la différence entre l'engagement des donateurs et leurs dépenses était d'environ 9 % (soit 221 millions d'USD) chaque année.

Figure 2.2 : Ressources intérieures et issues de l'aide pour l'éducation, moyennes de 2004 à 2010

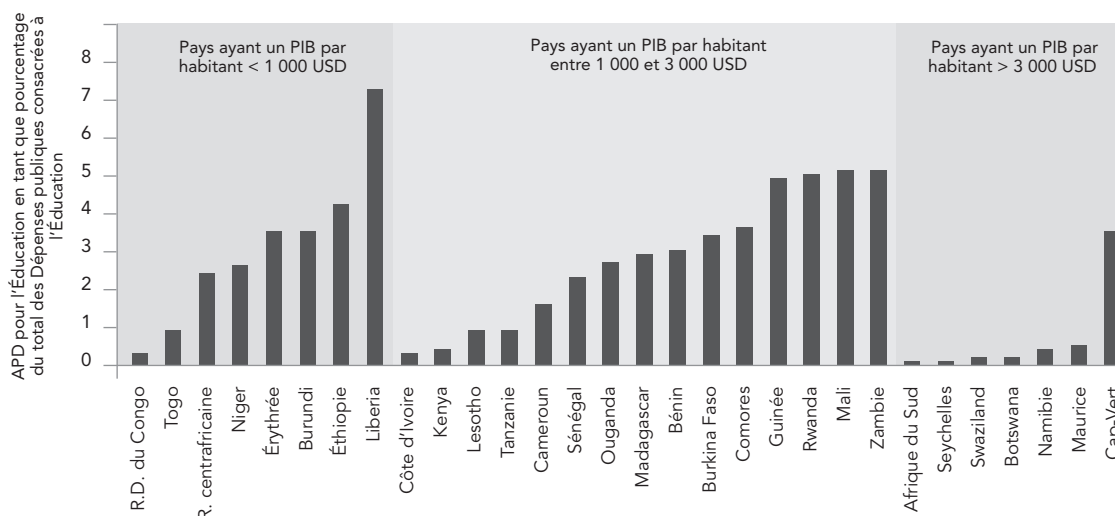


Source : UNESCO, 2012



Ces tendances sont plus prononcées dans les pays à faible revenu. Comme l'illustre la Figure 2.3, pour les pays analysés par l'UNESCO et dont le PIB par habitant est inférieur à 1 000 USD (PPA), le financement des donateurs représentait entre 3 % et 72 % des dépenses du secteur public. Pour les pays dont le revenu est compris entre 1 000 USD et 3 000 USD (PPA), le rapport était tout de même de 51 %. Les pays au revenu plus élevé (PIB par habitant dépassant 3 000 USD) connaissaient généralement un rapport plus faible de financement par donateur.

Figure 2.3 : APD pour l'éducation par rapport au classement par revenu



Source : Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU) – calculs fondés sur les données d'APD du CAD de l'OCE et sur les données de dépenses d'éducation de la base de données de l'ISU- PIB par habitant. Banque mondiale et Tableau statistique A1.

Utilisation du financement

L'affectation du financement par niveau d'enseignement diffère selon les pays. Comme l'illustre la Figure 2.4, le Burkina Faso affecte le pourcentage le plus élevé de dépenses à l'enseignement primaire, tandis que le Botswana et le Lesotho affectent davantage de dépenses à l'enseignement supérieur, ce qui peut être à l'image des programmes de bourses d'études dans ces pays. Les dépenses par habitant pour l'enseignement secondaire dans les pays d'Afrique subsaharienne sont importantes par rapport à d'autres régions (Mingat, Ledoux et Rakotomalala, 2010). De même, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne investissent 10 fois plus, par habitant, dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement primaire.

Parmi les catégories de dépenses, la grande majorité des dépenses publiques (85 à 95 %) concerne les salaires des enseignants dans les pays en voie de développement, ce qui est comparable aux dépenses dans les pays de l'OCDE où les salaires représentent environ 80 % des frais éducatifs (Burnett et Bermingham 2010). Toutefois, il existe d'importants écarts entre les pays et les années, même entre les pays à revenu similaire. Par exemple, le Burkina Faso affecte 92 % des dépenses courantes aux salaires, tandis que le Lesotho 70 % uniquement (UNESCO, Institut de Statistiques, 2011). La part des dépenses affectée aux professeurs a tendance à baisser plus on avance dans les niveaux d'enseignement, avec 69 % en moyenne pour l'enseignement primaire et 26 % pour l'enseignement supérieur.



Figure 2.4 : Dépenses publiques dans l'éducation par niveau d'enseignement, exprimées en pourcentage des dépenses totales dans l'éducation (2009 ou une année plus récente)

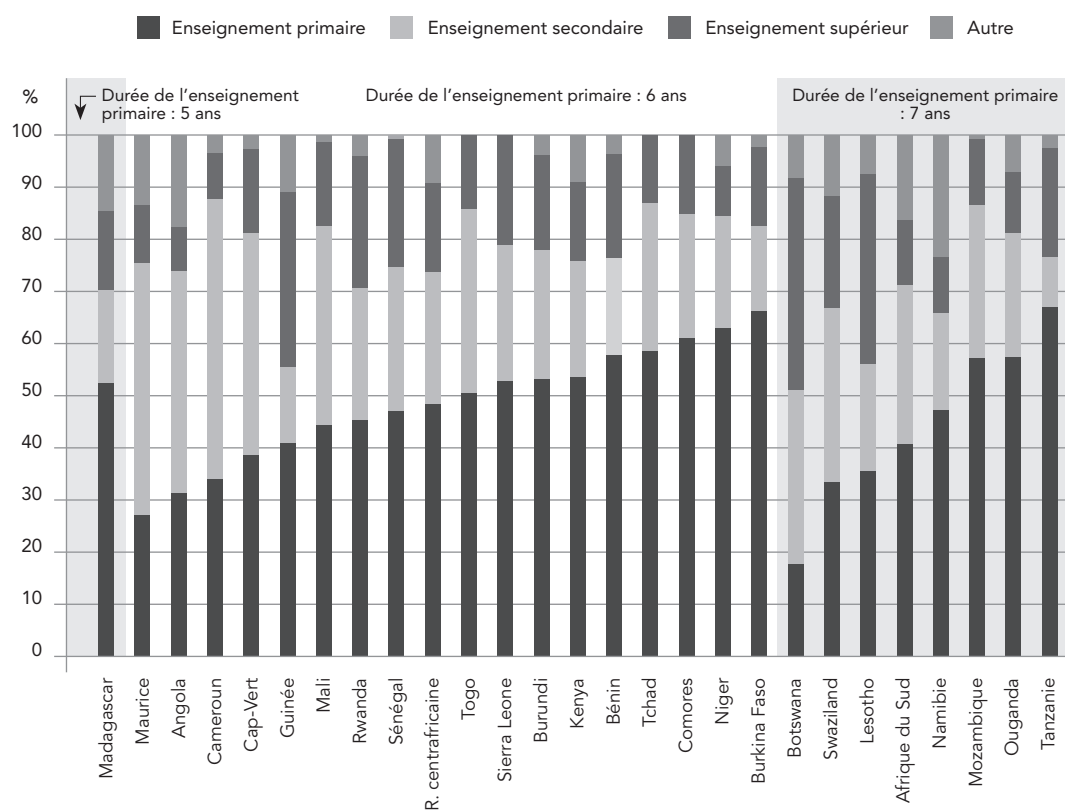
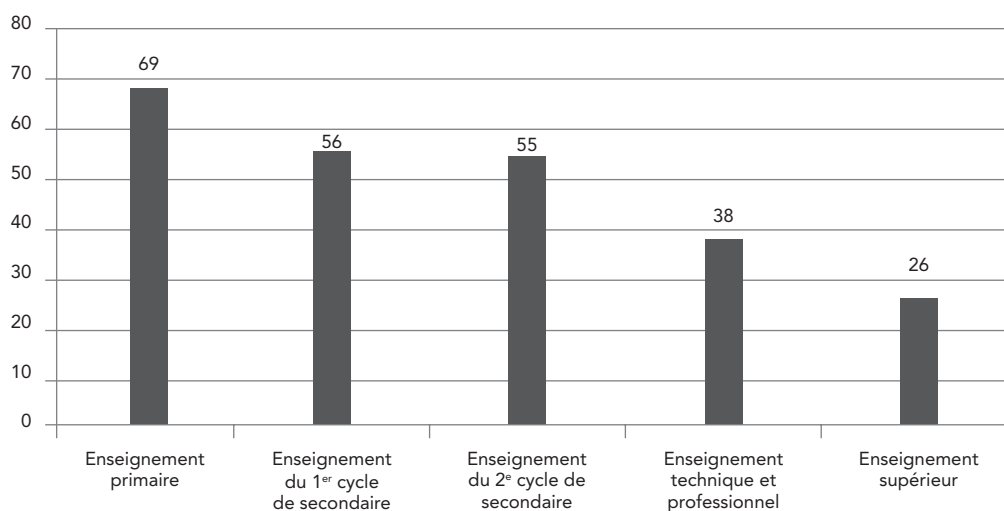


Figure 2.5 : Salaires exprimés en pourcentage des dépenses courantes par niveau d'enseignement (2008 ou une année plus récente)



Remarques : Le pourcentage est calculé à partir d'une simple moyenne de 33 pays pour l'enseignement primaire, 20 pays pour l'enseignement secondaire, 12 pays pour l'enseignement technique et professionnel et 11 pays pour l'enseignement supérieur. Les années de référence varient entre 2003 et 2008.

Source : Base de données du Pôle de Dakar (UNESCO-BREDA)



Il existe également d'importantes différences dans les types de contrats d'enseignants et dans les montants des salaires. Dans les pays francophones, il existe typiquement des fonctionnaires, des enseignants sous contrat et des enseignants communautaires rémunérés par les gouvernements nationaux ou leurs collectivités. Dans les pays anglophones, il existe des enseignants 'diplômés' qui ont suivi une formation, et des enseignants non-diplômés (Pôle de Dakar, 2009). Dans les pays francophones, les enseignants fonctionnaires gagnent davantage, tandis que dans les pays anglophones, les enseignants qui ont suivi une formation gagnent plus (UNESCO, Institut de Statistiques, 2011).

2.1.2 Financement privé de l'éducation

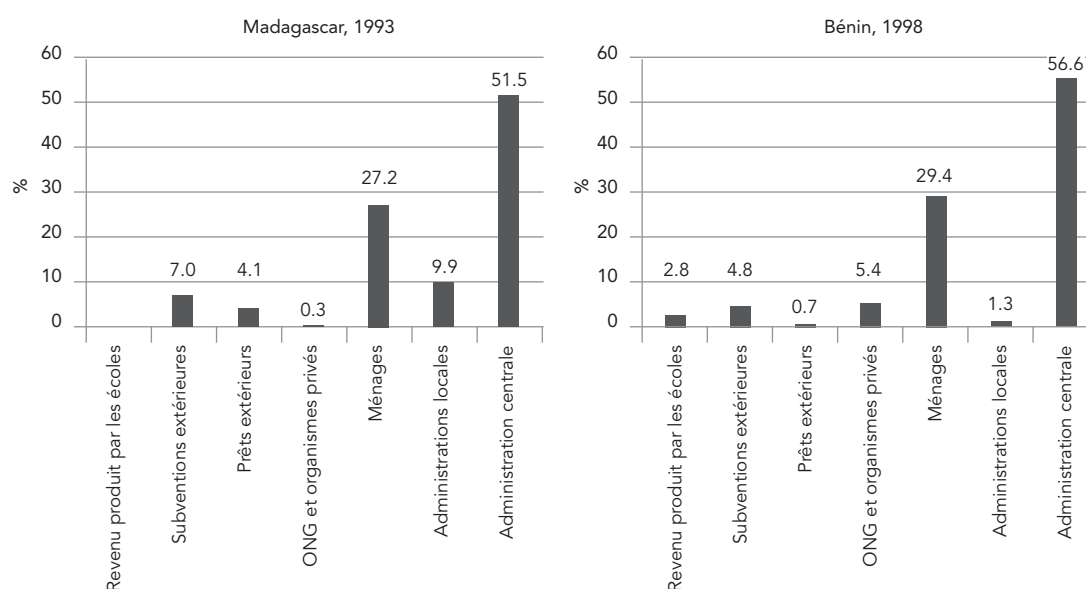
Le financement privé de l'éducation regroupe les dépenses des particuliers et des ménages, les dépenses des investisseurs commerciaux et ceux pratiquant l'*impact investing*, et des œuvres caritatives.

Dépenses des particuliers et des ménages

Échelle du financement

Le financement de l'éducation par le secteur privé en Afrique est dominé par les dépenses des ménages dans l'éducation. Bien que le pourcentage des dépenses des ménages comme pourcentage des dépenses totales dans l'éducation fluctue grandement d'un pays à l'autre selon la structure du secteur de l'Éducation et le soutien des sources publiques de financement, il représente environ 25 % des dépenses totales dans l'éducation. Par exemple, au Bénin et à Madagascar, les ménages sont la deuxième source la plus importante de financement après l'État, devançant de loin les ONG, les subventions extérieures et les revenus générés par les écoles.

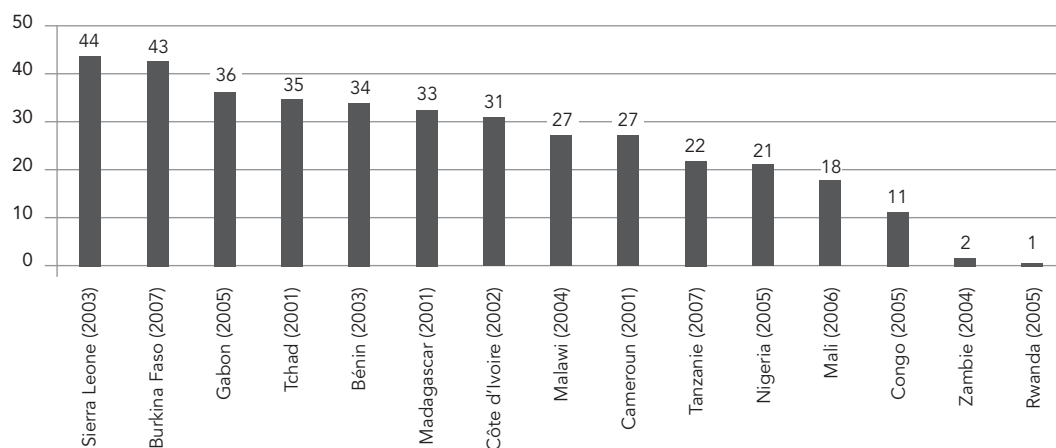
Figure 2.6 : Sources de financement de l'éducation à Madagascar et au Bénin



Source: UIS, 2011



Figure 2.7 : Dépenses des ménages dans l'éducation exprimées en % des dépenses nationales totales dans l'éducation



De récentes analyses menées par l'UNESCO évaluent la part des ménages dans le financement de l'éducation entre 18 % (Mali) et 44 % (Sierra Léone) pour les pays dont le PIB par habitant est inférieur à 3 000 USD, à l'exception notable de la Zambie et du Rwanda où les dépenses sont inférieures à 2 %. La part moyenne des dépenses des ménages pour les 16 pays analysés est de 26 %, ce qui correspond aux exemples cités plus haut du Bénin et de Madagascar.

Il est important de noter que, pour les pays d'Afrique subsaharienne, les dépenses des ménages dans l'éducation, en pourcentage des dépenses totales des ménages, restent sensiblement les mêmes pour l'ensemble des niveaux de revenu : le quintile le plus bas affecte en moyenne 4,3 % de son revenu à l'éducation, tandis que le quintile le plus élevé en affecte 5,6 %. Ceci souligne le fait que les ménages à revenu faible ont tendance à dépenser moins dans l'éducation, ou à dépenser dans l'éducation de moindre qualité.

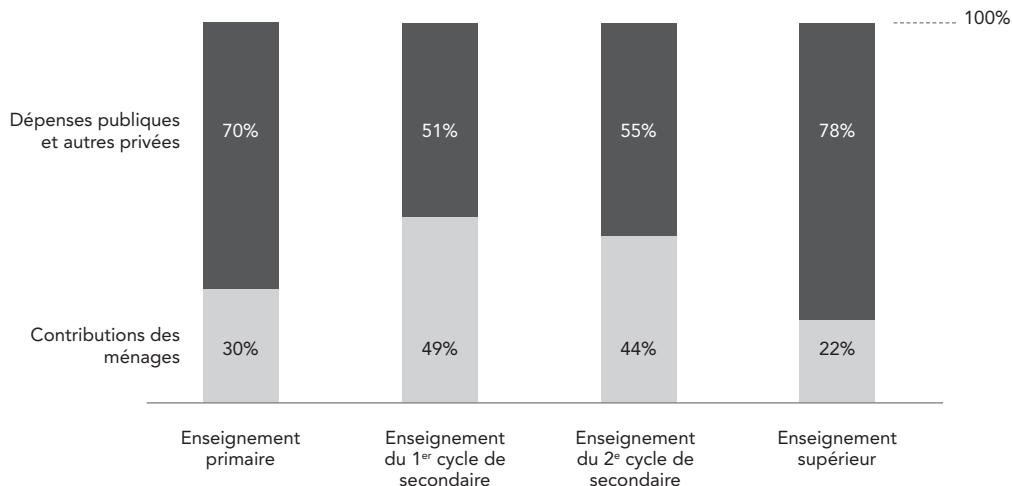
Utilisation du financement

Les dépenses des ménages dans l'éducation peuvent servir à couvrir un éventail de frais : les frais de scolarisation, les contributions aux organisations des parents et des étudiants, les achats de manuels et fournitures scolaires, ainsi que d'uniformes. Les dépenses des ménages dans l'éducation sont plus élevées dans les pays où les écoles privées représentent un plus grand pourcentage des services d'enseignement.

Il existe également une fluctuation concernant le niveau d'éducation. Comme l'illustre la Figure 2.8, les contributions des ménages représentent une part importante des dépenses dans l'éducation à tous les niveaux. Même au niveau de l'enseignement primaire, les contributions des ménages constituent 30 % des dépenses totales.



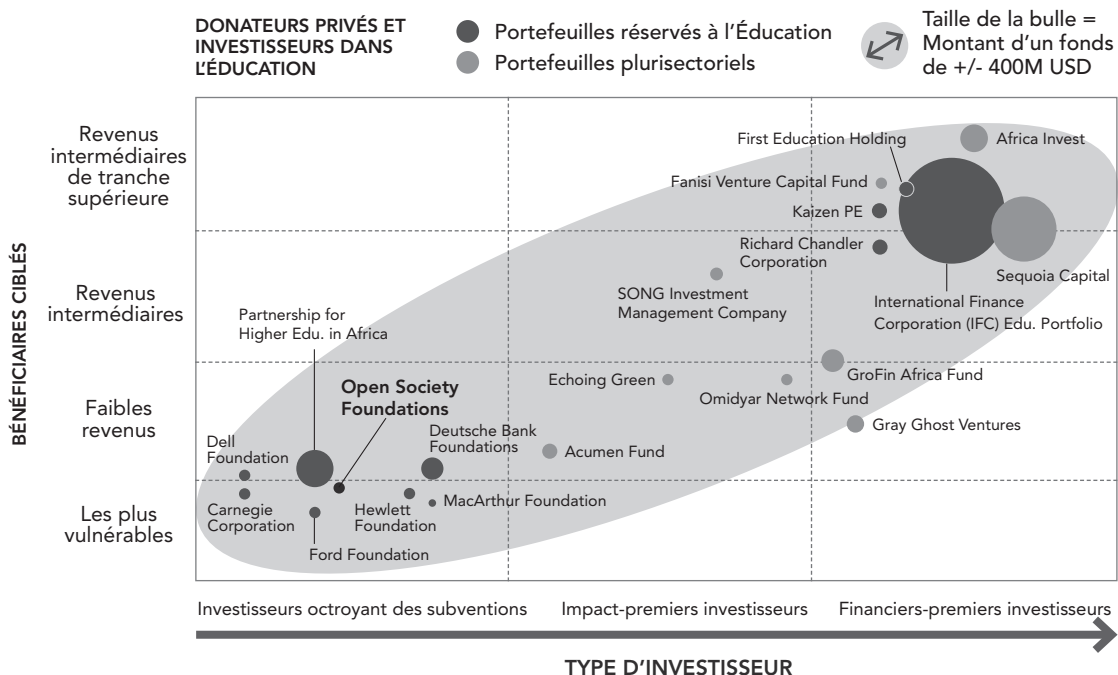
Figure 2.8 : Part de la contribution des ménages aux dépenses dans l'éducation par niveau d'enseignement, 2001 à 2006



Investisseurs commerciaux et ceux pratiquant l'Impact investing

Compte tenu du pourcentage élevé des dépenses de particuliers, les fonds de capital-investissement font leur apparition pour exploiter ces dépenses et anticiper l'augmentation des inscriptions futures. Les investisseurs sont le plus souvent des organismes caritatifs tels que la *Ford Foundation* et l'*Open Society Foundation*, mais il existe aussi des fonds commerciaux tels que *Sequoia Capital* ou *AfricaInvest*. La Figure 2.9 ci-dessous illustre la diversité des investisseurs dans le secteur de l'Éducation.

Figure 2.9 : Le champ d'investissement dans le secteur de l'Éducation



Note : seuls les fonds versés aux acteurs non-gouvernementaux sont inclus dans cette analyse. Elle a pour objectif de proposer un échantillon représentatif des donateurs et investisseurs octroyant des subventions/dons ou pratiquant l'impact investing, et non une liste complète de l'ensemble des activités d'impact investing dans le secteur de l'Éducation. De nombreux portefeuilles multisectoriels ne comportent qu'1 ou 2 contrats dans l'éducation. Portefeuilles de la Fondation portant sur l'éducation en 2009, comprenant les subventions internationales et celles issues des États-Unis.

Source : Foundation Center – principales subventions pour l'éducation en 2009 ; site WEB de fonds/investisseurs ; entretiens avec des investisseurs ; analyse de Dalberg



La liste des exemples illustrés dans la Figure 2.9 n'est pas exhaustive mais elle propose une vision des tendances actuelles. Les initiatives présentées sont typiquement au stade de lancement et ne sont pas encore déployées à pleine échelle.

Le nombre et la portée des fonds de capital-investissement qui, à ce jour, soutiennent exclusivement l'éducation en Afrique sont faibles. Par exemple, l'institut Résultats pour le Développement a l'intention de mobiliser des fonds à hauteur de 55 millions d'USD pour les investissements dans l'éducation.³ Le fonds comportera une fenêtre de subvention de 20 millions d'USD et une fenêtre d'investissement de 35 millions d'USD avec pour attendu que 30 à 40 % des investissements à subventions deviennent des investissements (Résultats pour le Développement, 2011). De même, Pearson, un groupe international d'enseignement, prévoit d'investir une somme initiale de 15 millions d'USD dans un fonds qui investira dans des entreprises privées engagées dans les démarches innovantes, les modèles de gestion durable, et l'amélioration des résultats de l'enseignement.

Financement philanthropique

Bien que le secteur public soit le principal bailleur de fonds pour l'éducation en Afrique, des exemples dans le secteur privé et la société civile voient le jour. Le financement de l'éducation par le secteur privé a lieu à une échelle plus modeste et comprend des modèles laïcs et religieux. Il opère souvent conjointement aux efforts du secteur public et partage souvent une partie des frais avec l'État.

En Sierra Léone, par exemple, plus de la moitié des étudiants est inscrite dans des établissements scolaires religieux qui bénéficient du soutien de l'État pour les salaires des enseignants et les matériels d'enseignement (Wodon et Ying, 2009). Une étude menée par Wodon et Ying suggère que les établissements scolaires religieux ont des résultats légèrement meilleurs que les établissements publics concernant l'enseignement primaire si l'on tient compte des facteurs socio-économiques et des effets dus au choix de l'école. La différence reste toutefois marginale (Wodon et Ying, 2009).

Un modèle similaire associe le financement de l'État avec la philanthropie, les frais de scolarisation et autres activités productives de recettes. En Ouganda, l'œuvre caritative britannique *Absolute Return for Kids* (ARK), par exemple, couvre le coût en capital de l'établissement scolaire et partage les frais de fonctionnement avec l'État qui paye environ 50 %. Les familles payent les frais de repas des enfants mais ne payent pas de frais de scolarisation. Les écoles acceptent également les élèves internes dont les frais d'internat aident à subventionner indirectement d'autres frais scolaires. Enfin, les élèves peuvent participer à des activités d'enseignement productives de recettes telles que l'agriculture, dans le cadre d'un cursus d'enseignement agricole, qui contribue au revenu de l'établissement scolaire. L'ARK a assuré l'instruction de 300 000 enfants et mobilisé plus de 170 millions de livres sterling (soit 275 millions d'USD), ce qui fait d'elle l'une des œuvres caritatives britanniques dont la croissance a été la plus rapide au cours des 10 dernières années. Bien qu'il s'agisse d'un mécanisme prometteur de financement de l'éducation, d'importantes questions persistent : peut-on modifier l'échelle de cette démarche pour mobiliser davantage de fonds ? Quel en serait l'effet sur la qualité de l'enseignement dispensé ?

2.1.3 Partenariats public-privé pour le financement de l'éducation

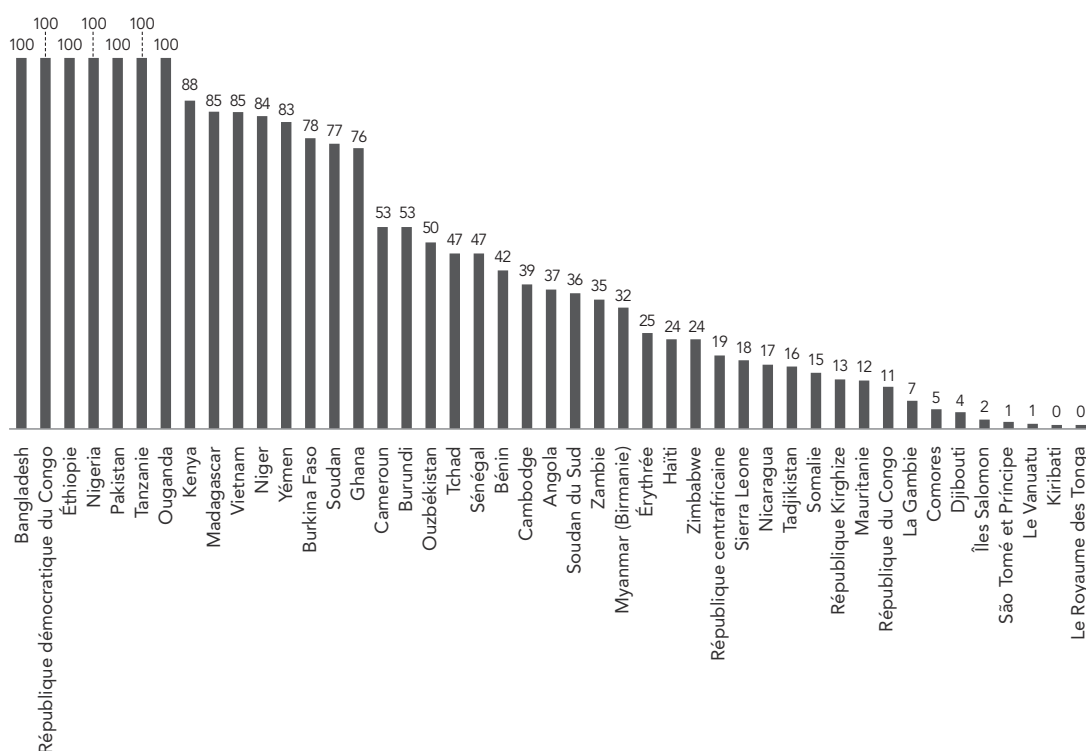
Les partenariats public-privé peuvent également servir de sources de financement. Le Partenariat mondial pour l'éducation, par exemple, propose un financement et un support technique pour créer et mettre en œuvre des régimes d'enseignement dans les pays en voie

³ Ce fonds est plus amplement décrit dans la partie 4 de ce compte-rendu.



de développement. Il est financé par des donateurs, par les États des pays en voie de développement, et par des organisations multilatérales, de société civile et du secteur privé. En octobre 2011, le Partenariat mondial pour l'éducation a lancé un fonds pour scolariser davantage d'enfants et leur donner accès à une meilleure éducation. En plus de l'assistance technique qu'il apporte aux pays pour leur permettre de développer des régimes d'enseignement, le Partenariat finance la mise en œuvre de ces régimes avec un accent particulier sur le soutien des États fragiles, de l'éducation féminine et de la qualité des résultats de l'enseignement et de l'apprentissage.

Figure 2.10 : Montants indicatifs des subventions du Partenariat mondial pour l'éducation pour la mise en œuvre des régimes d'enseignement (en millions d'USD)



2.2 Les défis des États africains en matière d'éducation

Bien que le contexte de chaque pays soit unique, des études de documents et des entretiens ciblés ont mis au jour les défis suivants auxquels l'ensemble des États africains font face lorsqu'ils tentent de mobiliser des ressources, de les distribuer efficacement et d'investir dans des outils efficaces d'enseignement.

2.2.1 Mobiliser des ressources supplémentaires

Deux facteurs sont responsables pour les besoins supplémentaires en ressources :

- **Une demande grandissante.** La pression démographique contribue de manière non-négligeable à l'augmentation de la scolarisation des étudiants. Entre 2005 et 2010, la population des pays d'Afrique subsaharienne a augmentée de 2,4 %, ce qui constitue le taux de croissance d'une population régionale le plus élevé au monde. Ainsi, 77 millions d'enfants supplémentaires devront être scolarisés. L'Afrique subsaharienne va avoir besoin davantage d'établissements scolaires, d'enseignants



et de dépenses en capital pour répondre à ce besoin. Lors de notre entretien, Mr. Zachee Iyakaremye, du ministère des Finances du Rwanda, a souligné que ce fardeau grandissant est un résultat direct des décisions politiques visant à apporter un enseignement primaire universel (EPU) qui est gratuit au Rwanda. Cela a mis à mal le budget qui est la source principale de financement de l'éducation.

- **Déficit de financement.** Tandis que les États africains font face à des demandes grandissantes, le soutien international pour l'éducation se réduit. Comme l'illustre le Tableau 2.1, les estimations du déficit de financement fluctuent selon la méthode et ce qu'elle mesure. Mais, globalement, les estimations tombent entre 3,7 milliards d'USD et 16 milliards d'USD. En même temps, le Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous, de l'UNESCO, est assez pessimiste quant à l'aide internationale entre aujourd'hui et 2015. Lors d'une simulation des besoins de financement et des ressources disponibles, y compris les ressources domestiques, la Banque mondiale estime que d'ici 2020, il existera un déficit annuel du financement de l'enseignement primaire de 3,1 milliards d'USD dans les pays d'Afrique subsaharienne (Mingat, Ledoux et Rakotomalala, 2010).

Tableau 2.1 : Estimations des besoins mondiaux en financement externe

Financement extérieur annuel	Ce qui est mesuré
9,1 milliards d'USD (en \$ de 1998)	Coûts supplémentaires pour mettre en œuvre l'Éducation pour tous dans les pays en voie de développement.
USD10 à 15 milliards d'USD	Besoin d'une aide extérieure pour atteindre les OMD en matière d'éducation.
3,7 milliards d'USD	Besoin d'un financement externe supplémentaire pour atteindre les OMD en matière d'éducation dans les pays à faible revenu.
7 à 10 milliards d'USD	Besoin d'un financement supplémentaire d'ici 2010 pour atteindre les OMD en matière d'éducation.
Au moins 10 milliards d'USD	Déficit du financement externe pour dispenser huit années d'un enseignement de base de qualité, notamment aux enfants défavorisés et vulnérables.
8,3 milliards d'USD	Besoin total de financement externe pour atteindre les OMD en matière d'éducation et les objectifs de l'Éducation pour tous en Afrique.
11 milliards d'USD	Besoin total de financement externe pour atteindre trois des cibles fixées dans le Cadre d'action de Dakar (EPU, programmes d'enseignement de la petite enfance, et alphabétisation) dans les pays à faible revenu.
16 milliards d'USD	Besoin total de financement externe pour atteindre les grands objectifs de l'Éducation pour tous.

Source : Steer et Wathne, 2009

2.2.2 Augmenter la capacité d'absorption des États

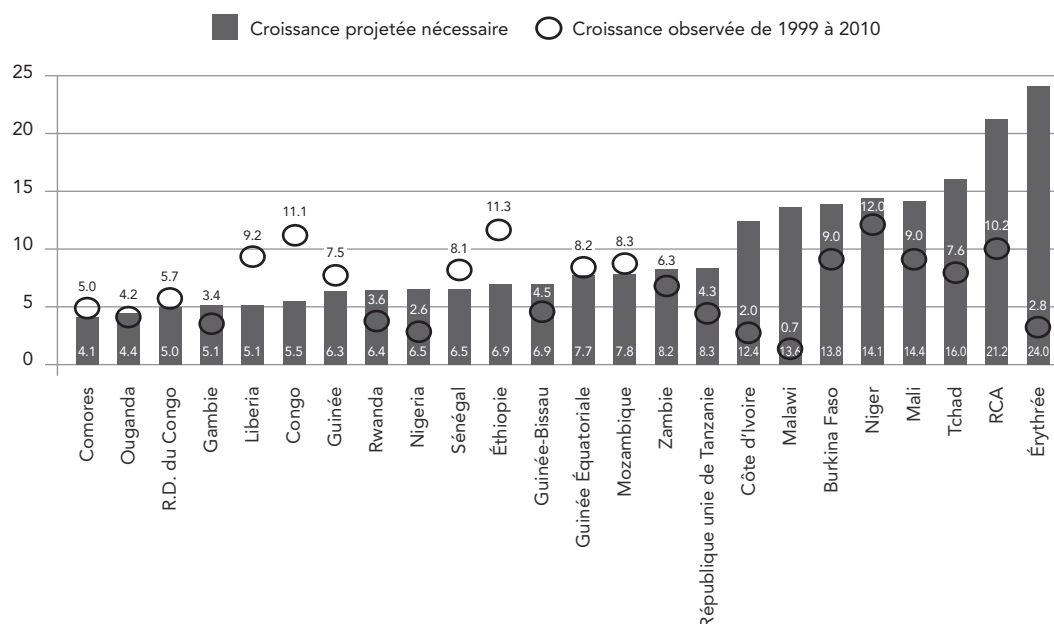
Répondre à la demande grandissante en matière d'éducation est un défi de taille. En plus d'un besoin en ressources en augmentation (comme nous venons de le voir), les États doivent organiser, gérer et fournir des services à une population en essor, ce qui nécessite de leur part une capacité d'absorption leur permettant d'exploiter les ressources efficacement. Il existe,



dans de nombreux pays africains, une croyance profondément ancrée selon laquelle l'éducation est avant tout un bien public. On attend de l'État qu'il propose des solutions pour dispenser une éducation, ce qui réduit la capacité à développer des solutions à pleine échelle avec le secteur privé.

La Figure 2.11 présente les prévisions des besoins en enseignants dans les établissements d'enseignement primaire entre 2010 et 2015, lesquelles varient entre 24 % en Érythrée et 4,1 % aux Comores. En outre, les pays qui connaissent le plus grand besoin en enseignants sont aussi ceux qui ont connu le plus faible taux d'augmentation du nombre d'enseignants entre 1999 et 2010. La Côte d'Ivoire, par exemple, devra augmenter le nombre de ses enseignants dans l'enseignement primaire de 12,4 % d'ici 2015 alors qu'elle a connu une augmentation de sa population active de seulement 2 % entre 1999 et 2010.

Figure 2.11 : Croissance du nombre d'enseignants dans l'enseignement primaire observée depuis 1999 et prévisions des besoins en enseignants d'ici 2015 (en %)



Source : UIS, 2012

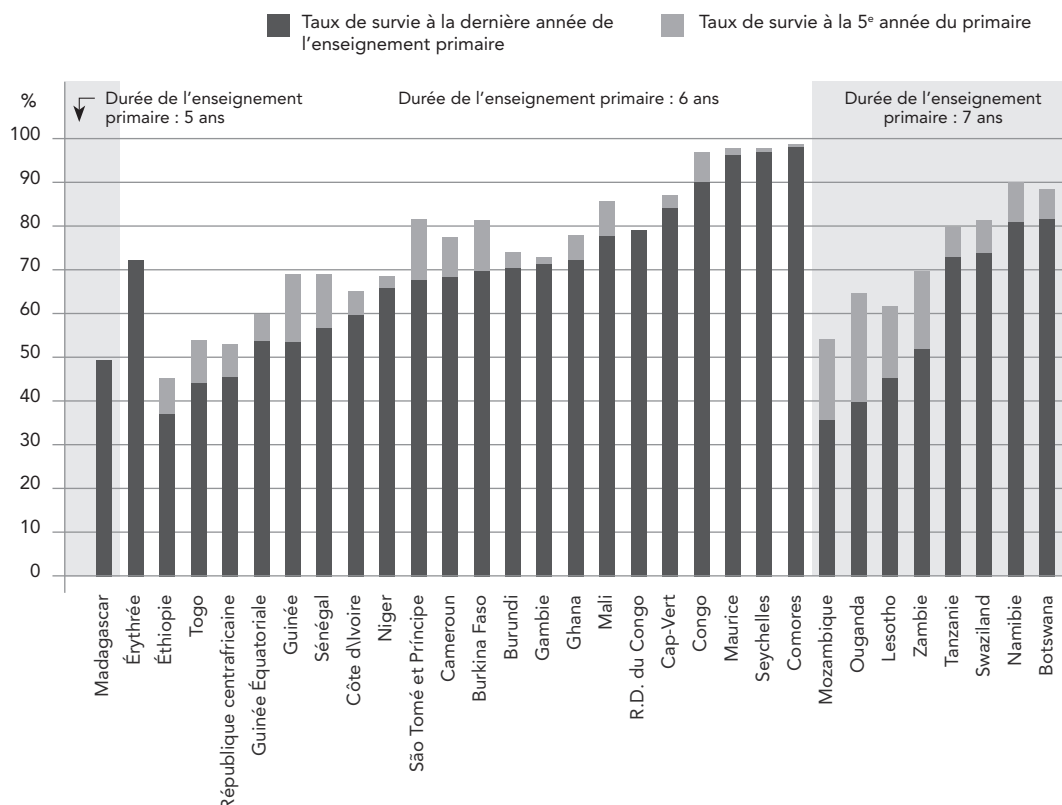
En outre, le taux d'attrition (ou de diminution des effectifs) annuel fluctue dans les pays d'Afrique subsaharienne entre 3 % et 17 %. Pour répondre à la demande grandissante d'enseignants, les États devront améliorer les conditions de travail et trouver des incitations afin d'attirer et de retenir les enseignants (UNESCO, 2010). Pour ce faire, les États devront faire un usage efficace des ressources en plus de devoir les mobiliser.

2.2.3 Améliorer la qualité des résultats

Lors de notre entretien, M^{lle} Julia deBruyn, du ministère sud-africain des Finances, a affirmé que l'accès à l'éducation ne représente plus un défi dans le pays. C'est la qualité de l'éducation qui est devenue l'inquiétude première de l'État. Comme l'illustre la Figure 2.10, peu de pays d'Afrique subsaharienne parviennent à dépasser un taux de réussite de 90 % des élèves dans l'enseignement primaire. En outre, des éléments indiquent que même les élèves qui terminent l'enseignement primaire avec succès ne disposent pas d'une capacité de lecture de base.



Figure 2.12 : Taux de réussite de la cinquième ou dernière année de l'enseignement primaire, 2009 ou plus récent



Le financement innovant, conjointement aux réformes stratégiques et au soutien politique, peut répondre à nombre de ces défis. La partie 3 présente une vue d'ensemble de la manière dont le financement innovant a globalement soutenu le développement, et la partie 4 présente les modèles proposés en réponse aux défis du financement propre au domaine de l'éducation.

3. Vue d'ensemble du financement innovant : contexte et opportunités

Il est utile de faire quelques pas en arrière afin d'aborder le financement innovant dans le contexte global du développement. Cela implique l'exploration de la manière dont le financement innovant s'intègre à l'Aide publique au développement (APD), aux enseignements tirés des autres secteurs dans lesquels le financement innovant est plus usité, et aux principes qui peuvent faciliter son application dans le domaine de l'éducation.

3.1 Qu'est-ce que le financement innovant?

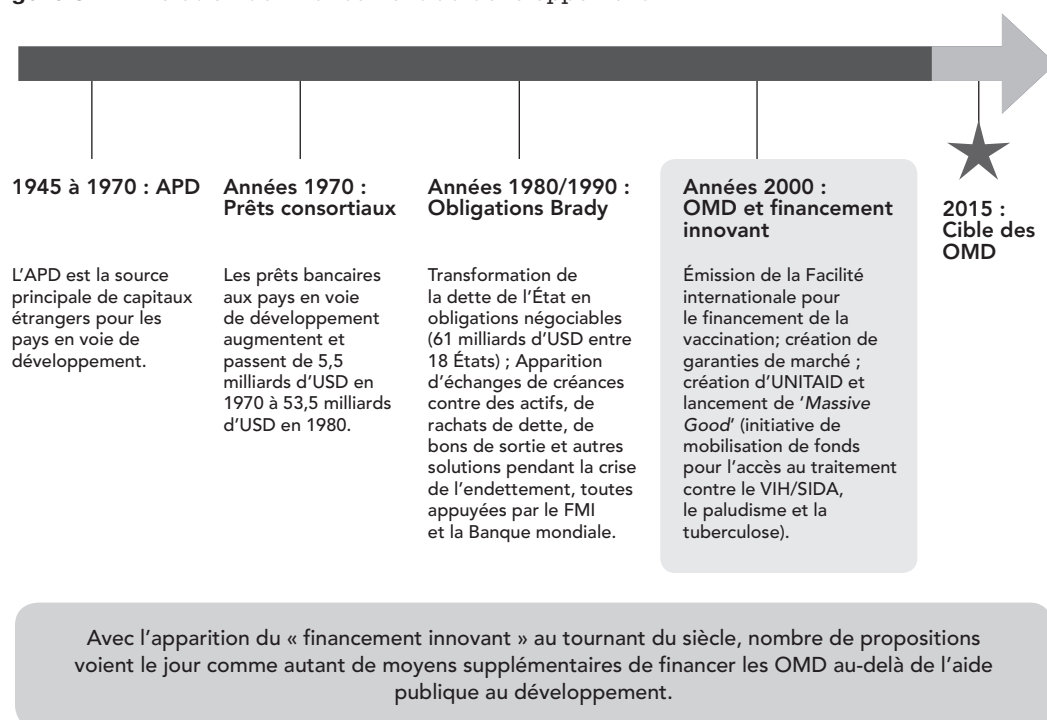
Le financement innovant est un financement axé sur le développement qui dépasse le cadre habituel des mécanismes de mobilisation et de dépenses de fonds bilatéraux et multilatéraux. Les mécanismes du financement innovant se caractérisent par (1) des innovations au niveau des sources : la mobilisation grandissante de capitaux grâce soit à de nouveaux bailleurs de fonds, soit à des bailleurs de fonds existants mais d'une nouvelle manière, ou la mobilisation de capitaux privés et de ressources publiques ; et par (2) des innovations au niveau des usages : changer la façon dont le capital existant est utilisé ou dépensé, et créer des solutions financières pour améliorer son efficacité, son efficacité et son impact global sur le secteur public et privé.



Par exemple, la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID) innove en augmentant l'accès aux traitements contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose dans les pays à faible revenu. Il y parvient, au niveau de ses sources, grâce aux taxes sur la sécurité aérienne et, au niveau de ses usages, en négociant des tarifs réduits pour des diagnostics et des traitements de qualité, et en accélérant leur mise à disposition.

Le financement du développement a connu des innovations au cours des dernières décennies, telles que les prêts consortiaux et les obligations Brady. Toutefois, le modèle traditionnel de l'Aide internationale au développement et les engagements bilatéraux existent toujours. Dans ce contexte, le « financement innovant » a suscité l'intérêt et pris de l'importance au cours des dix dernières années. L'une des raisons clés de cette croissance est la quantité dramatique de ressources requises pour atteindre les OMD, avec pour objectif de compléter l'Aide internationale au développement de manière significative.

Figure 3.1 : Évolution du financement du développement



Au cours des dix dernières années, un certain nombre d'évènements politiques a stimulé la communauté du développement et participé à la mise au point de principes et aspirations clés en matière de financement innovant. Le premier évènement marquant de ce type a eu lieu lors du Consensus de Monterrey en 2002, un rassemblement essentiel lors duquel la notion de « financement innovant pour le développement » a vu le jour. Les participants ont identifié six axes principaux dans le financement innovant du développement : (1) mobiliser des ressources financières locales ; (2) mobiliser des ressources internationales (investissement direct étranger, flux de capitaux privés) ; (3) le commerce ; (4) la coopération financière/ technique ; (5) la dette externe ; et enfin (6) les problèmes systémiques (améliorer la cohérence et la régularité des systèmes monétaires, financiers comme commerciaux). Ce consensus a précédé la Déclaration de New York et la Conférence de Paris sur les sources innovantes de financement du développement en 2005 et 2006 respectivement.

Plusieurs rapports clés ont permis de cerner le débat – le rapport Landau, le rapport du groupe de travail 2 dans le cadre du Groupe d'étude sur le financement innovant des systèmes



de santé, et les rapports récents de la Banque mondiale et de la *Brookings Institution*. L'ensemble de ces rapports a apporté d'importantes contributions et a permis d'orienter le présent compte-rendu (Landau, 2004 ; Girishankar, 2009).

Il existe une manière simple de classer l'innovation qui se base sur les ressources utilisées. Les innovations exclusivement publiques mobilisent et font appel à des sources publiques, tandis que les innovations public-privé allient des sources publiques et privées et accroissent l'échelle, l'efficacité et la durabilité du financement. Le Tableau 3.1 présente un cadre de haut-niveau pour la prise en compte de ces innovations initiales avec des exemples clés de mécanismes de financement du développement existants et émergents.

Tableau 3.1 : Cadre pour le financement innovant du développement

Type d'innovation	Exemples de mécanismes	Objectifs de développement associés
Innovation exclusivement publique Innovation dans la mobilisation et l'usage des ressources publiques.	<ul style="list-style-type: none">• Accroissement rapide ou fluidification de l'aide ;• Impôt général ou de solidarité ;• Financement ou aide axé sur les résultats (par ex. achats de réductions de dette, financement basé sur la performance).	<ul style="list-style-type: none">• Questions à fort consensus sur les exigences de redistribution, telles que l'assistance humanitaire, la santé et l'aide alimentaire ;• Canaux de financement public où une restructuration pourrait engendrer une amélioration significative de l'efficacité.
Innovation public-privé Innovation qui allie les ressources publiques et privées afin d'accroître l'échelle, l'efficacité et la durabilité du financement.	<ul style="list-style-type: none">• Investissement à valeur mixte (par ex., <i>l'impact investing</i>)• Plafonnement et échange et autres marchés de services environnementaux ;• Gestion du risque de catastrophe et autres mécanismes d'assurance ;• Quote-part et subvention aux moyens de fonctionnement ;• Garanties pour réduire le risque des investisseurs commerciaux ;• Mécanismes d'incitation à la recherche et au développement (R&D) ;• Contributions bénévoles de solidarité.	<ul style="list-style-type: none">• Secteurs qui nécessitent l'engagement sur le long-terme du secteur privé pour assurer la durabilité et l'efficacité ;• Aborder les déficiences du marché ;• Questions portant sur les intérêts conséquents issus de particuliers ou de fondations privées ;• Canaux de financement public où des structures ou outils privés pourraient engendrer une amélioration significative de l'efficacité ou de l'efficacité de l'aide.

Bien que le financement innovant ait connu une croissance significative, il est important de se souvenir qu'il ne représente encore qu'une petite partie de l'Aide internationale au développement. D'après le rapport récent de la banque mondiale, la mobilisation innovante de fonds, entre 2000 et 2008, a engendré un montant estimé à 57,1 milliards d'USD en flux de capitaux publics (4,5%), tandis que les utilisations innovantes au travers des solutions financières mises en œuvre ont généré 52,7 milliards d'USD en flux de capitaux publics (5,7 %) (Girishankar, 2009). Le financement innovant peut jouer un rôle complémentaire et catalytique vis-à-vis de l'Aide internationale au développement mais n'a pas encore atteint une échelle suffisante pour pouvoir accroître cette aide de manière significative.



Les avancées dans le domaine du financement innovant : le cas de la santé mondiale

Le domaine de la santé mondiale a attiré l'attention de la communauté du développement et des donateurs dans le monde entier. Le financement de la santé mondiale est passé de 10 milliards d'USD à 22 milliards d'USD par an au cours des dix dernières années. Bien que d'importantes ressources aient été mobilisées, les déficits restent importants. Un large éventail de mécanismes essentiels de financement innovant ont vu le jour pour répondre à ces déficits de financement. Les mécanismes décrits ici ont été choisis pour illustrer notre propos, dans la mesure où chacun a pour objectif de répondre à un déficit précis de sources et d'utilisations, ainsi que d'aborder certains des problèmes persistants dans le domaine de l'innovation et de la distribution de produits.

Le premier de ces mécanismes – UNITAID – est né du produit des taxes sur la sécurité aérienne et du soutien accru pour les programmes de traitement contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme dans les pays en voie de développement. La Facilité internationale de financement en faveur de la vaccination (IFFIm) fut créée peu de temps après. Il s'agit d'un mécanisme de préfinancement garanti à partir d'emprunts qui avance les engagements à long terme des donateurs au profit des campagnes de vaccination. L'objectif de cette avance de financement est de vacciner les populations le plus rapidement possible à une échelle suffisante pour maîtriser la propagation des maladies. Grâce à l'intermédiaire de l'IFFIm, les pays participants ont pu s'engager à hauteur de plus de 5 milliards d'USD, somme qui sera versée au cours des 20 prochaines années. Enfin, en réponse aux défis concernant la stimulation des investissements privés dans le domaine des traitements et vaccins contre les maladies négligées, une Garantie de marché (ou encore Garantie d'achats futurs) (AMC) a vu le jour sous l'égide de GAVI Alliance. Cette garantie assure un volume et un prix de vaccins convenus, ce qui stimule à son tour la recherche et le développement.

Ces trois mécanismes représentent chacun une démarche innovante pour aborder des problèmes uniques et récurrents dans le domaine du financement du développement. Ils ont été couronnés de succès en ce qui concerne la mise à l'essai de nouvelles démarches et dans la mobilisation de capital. Toutefois, ils ont chacun connu un succès mitigé quant à l'atteinte de leurs objectifs et de l'impact prévu. Par exemple, l'IFFIm a réussi à avancer des ressources pour les campagnes de vaccination mais il est légitime de penser que cette avance ne répond pas au besoin critique de mise en place d'un financement durable à long terme des vaccins. De même, la démarche pilote de Garantie de marché lancée par GAVI Alliance a été mise en place pour le lancement de deux vaccins : le rotavirus et le pneumococcique. La Garantie de marché a été conçue pour accélérer la recherche et le développement pour ces deux vaccins. Toutefois, elle a fait l'objet de critiques car la portée de cette recherche et de ce développement est considérée comme trop réduite par certaines parties prenantes. Entre autre critiques : ces vaccins visent des cas avancés qui ont donc moins besoin d'innovation. En outre, ils ne sont produits que par une poignée de fabricants de vaccins.

Somme toute, la santé mondiale est un domaine dans lequel le financement innovant a connu une croissance considérable tant au niveau des ressources dédiées au financement innovant qu'au niveau de l'éventail de mécanismes mis en œuvre en réponse à une grande variété de problèmes. Les cas d'UNITAID, de l'IFFIm et de la



Garantie de marché soutiennent cette diversité de sources et d'usages, mais le succès mitigé de chacun de ces cas indique également un besoin d'évaluer l'impact global et la pertinence de ces mécanismes individuels.

3.2 Des exemples supplémentaires de propositions d'instruments

Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement (aussi connu sous le nom de Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement) est le principal moyen d'échange sur les propositions supplémentaires dans le domaine du financement innovant. Il a été créé en 2006 et compte 63 États membres. Il regroupe également des organisations internationales majeures telles que la Banque mondiale, l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi que des organisations non-gouvernementales (ONG).⁴

Figure 3.2 : États membres et observateurs du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement



Au cours des dernières années, le Groupe pilote a émis plusieurs propositions et a travaillé simultanément sur divers mécanismes tels que les taxes sur les activités mondialisées, les partenariats public-privé ayant pour but de rendre la demande solvable, les mécanismes de prêts garantis par l'État, les systèmes ayant pour but de mobiliser davantage de fonds privés et les contributions volontaires. Globalement, une série de modalités et mécanismes généraux est, à ce jour, en cours d'examen, notamment :

⁴ Une liste à jour des membres du Groupe pilote est disponible sur son site (<http://www.leadinggroup.org/article48.html>).



- La Facilité internationale de financement (IFF) a pour objectif de doubler l'aide apportée aux pays les plus pauvres au monde, soit de passer de 50 milliards d'USD par an aujourd'hui à 100 milliards d'USD par an jusqu'à 2015 en avançant la sortie de fonds attendus des futures augmentations de l'Aide internationale au développement. L'IFF émettrait des obligations sur les marchés financiers, lesquelles seraient garanties par les engagements des États participants. Cela produirait une ressource stable dont la disponibilité ne dépendrait pas du calendrier des contributions budgétaires des donateurs. Ce mécanisme serait flexible et pourrait être appliqué, si nécessaire, à l'échelle régionale ou avec un nombre restreint de pays participants.
- Les taxes environnementales et la lutte contre le changement climatique génèrent un financement stable, prévisible et à long terme, tout en générant également un « double dividende » en compensant un mal public global.
- De même, une taxe sur les armes pourrait être prélevée sur chaque achat – local ou international – et appliquée par l'ensemble des pays producteurs au monde afin d'être moralement irréprochable sur ce point et de ne créer aucune distorsion économique.
- Les taxes sur les opérations financières, avec un intérêt particulier pour les taxes sur les opérations de change. Lorsque ces taxes sont utilisées purement comme moyens de mobilisation de fonds, les taux doivent rester très bas afin de minimiser, voire d'éviter tout effet néfaste sur l'efficacité du marché.
- Un régime spécial d'imposition pour les multinationales. Une surtaxe sur les bénéfices des multinationales semble être une juste contrepartie des bénéfices que celles-ci engrangent grâce à la mondialisation.
- Les contributions volontaires. Des régimes de contribution volontaire pourraient être proposés et encouragés en associant des donations volontaires lors d'un achat de biens ou de services, du règlement d'une facture de services publics ou d'une déclaration de revenus. La contribution serait collectée lors de la vente et pourrait s'avérer être plus appréciée que des taxes pour les ménages.
- Enfin, le recours aux droits de tirage spéciaux et la création d'une loterie mondiale pour le développement sont à l'étude. D'autres initiatives de financement innovant actuellement à l'étude concernent : la lutte contre la fraude fiscale et les flux illégaux de capitaux qui privent les pays en voie de développement d'importantes ressources ; la baisse du coût des transferts d'argent des migrants et le cheminement des transferts des migrants vers des investissements productifs et sociaux dans leurs pays d'origine.

3.3 Les enseignements tirés et principes pour le soutien de nouvelles initiatives de financement innovant

Il est possible de tirer plusieurs enseignements et principes de l'expérience des dix dernières années et de les appliquer aux futurs usages du financement innovant, notamment dans le domaine de la sécurité alimentaire :

- **Le financement innovant doit être axé sur des objectifs.** Le financement innovant devrait servir d'outil pour aborder des problèmes, déficits et questions clairement établis. Une bonne compréhension de l'énoncé du problème et des besoins



particuliers permettra de garantir la mise au point de solutions pratiques et adaptées qui sont soutenues par le milieu du financement innovant.

- **Le financement innovant ne remplacera pas l'Aide internationale au développement traditionnelle et la mobilisation de fonds.** Les moyens innovants de mobilisation de fonds ne se substituent pas aux efforts traditionnels de mobilisation d'une aide internationale pour le développement, notamment au niveau des flux concessionnels. Au contraire, ils jouent un rôle complémentaire et catalytique.
- **Jusqu'ici, le financement innovant a joué un rôle important dans la distribution de fonds grâce à des solutions innovantes de financement sur le terrain.** Bien que le financement innovant représente certainement une partie négligeable de l'aide internationale au développement, l'innovation au niveau des usages a permis de proposer un vaste et robuste éventail d'outils et de solutions financiers en réponse aux inefficacités du marché et pour continuer d'inciter les investissements à partir des ressources privées.
- **Le financement innovant crée de nouvelles opportunités pour la contribution du secteur privé au développement.** Le financement innovant crée une conjoncture favorable aux fonds privés qui permet aux particuliers et aux commerciaux de mieux contribuer aux objectifs de développement (Girishankar, 2009), (Institut Brookings, 2008).
- **Il est important d'enregistrer des avancées pour maintenir la dynamique engagée.** Le maintien de l'attention et de l'engagement des donateurs et investisseurs potentiels nécessitera que l'on enregistre des avancées en matière d'efficience et d'efficacité des usages.

4. Les opportunités de financement innovant pour l'éducation en Afrique subsaharienne

Cette partie présente des exemples de mécanismes de financement innovant qui ont été proposés ou qui sont actuellement mis en œuvre pour mobiliser des ressources, améliorer l'attribution des fonds et augmenter la qualité des résultats. Contrairement aux secteurs de la Santé et de l'Énergie, il existe peu d'exemples d'applications de financement innovant en réponse à des problématiques liées à l'éducation. Les exemples cités ci-dessous représentent les idées les plus marquantes. Compte tenu que peu de ces idées ont été mises en pratique, les occasions pour évaluer l'impact qu'elles auraient pu avoir sont rares.

Nos études de documents et nos entretiens se sont concentrés sur deux thèmes importants du financement innovant : l'innovation au niveau des sources de financement et les innovations en matière d'usages des fonds. Dans le cas des sources de financement, nous avons identifié quatre catégories de parties prenantes impliquées dans la mobilisation de ressources :

- Les donateurs internationaux ;
- Les investisseurs pratiquant l'*impact investing* (démarches axées sur les actions ou les dettes) ;
- Les organisations philanthropiques ; et,
- La diaspora.

Dans le cas des innovations en matière des usages de fonds, nous avons identifié trois parties prenantes majeures :



- Les écoles ;
- Les familles et les étudiants ; et,
- Les enseignants.

Pour chacune des parties prenantes susmentionnées, nous avons mis au point des études de cas afin de décrire la conception et l'application des mécanismes, et nous avons apporté une perspective sur leur potentiel global pour l'éducation. En comparaison à d'autres secteurs, nous avons identifié relativement peu d'exemples de mécanismes de financement innovant dans le domaine de l'éducation. Cela signifie peut être qu'il existe des opportunités pour de nouvelles approches et que davantage de recherche et de coordination sont nécessaires afin d'explorer pleinement le potentiel du financement innovant pour répondre aux défis propres à chaque secteur ou à chaque pays.

4.1 Les mécanismes de financement innovant dans le domaine de l'éducation : les sources de financement

Cette partie présente les exemples de mécanismes de financement innovant qui peuvent être utilisés pour accroître le nombre de sources de financement. Bien que ces mécanismes ne représentent pas l'ensemble des mécanismes qui existent, ils constituent une liste indicative des possibilités de mobilisation de ressources supplémentaires.

Ce document présente plus précisément les études de cas des parties prenantes suivantes :

- Le financement innovant d'un donateur international : contre-remboursement (CR) ;
- Le financement innovant d'un investisseur adepte de l'*impact investing* (capitaux propres) : Le Fonds capital-risque pour l'éducation (EdVF) ;
- Le financement innovant d'un investisseur adepte de l'*impact investing* (crédits) : L'institut indien de finances scolaires (*Indian School Finance Company (ISFC)*) ;
- Le financement innovant d'une organisation philanthropique : Le Fonds de la Coupe du Monde FIFA 2010 ; et,
- Le financement innovant de la diaspora: obligations de la diaspora.

Des thèmes communs émergent lorsque l'on prend ces mécanismes en compte.

- **Échelle du financement.** L'ensemble des mécanismes proposés pour le financement de l'éducation peut s'appliquer à tout secteur. Par conséquent, bien que ces mécanismes puissent être utiles pour accroître la quantité de ressources globalement, il est peu probable qu'ils accroissent la quantité de ressources pour l'éducation de manière disproportionnée par rapport aux autres secteurs. À l'exception près des investisseurs pratiquant l'*impact investing* qui créent des vecteurs d'investissements axés sur l'éducation afin de capitaliser sur la demande grandissante en services éducatifs privés.
- **Faisabilité.** Seuls deux des mécanismes – la mobilisation philanthropique de fonds et l'*impact investing* – ont été mis en pratique. D'autres mécanismes que nous avons identifiés sont des concepts prometteurs mais non-vérifiés. Ceci reflète peut être l'état naissant du financement innovant de manière générale, et plus particulièrement du financement innovant au service de l'éducation.
- **Pertinence et acceptation.** Pour les pays qui peinent à mobiliser suffisamment de ressources pour financer l'éducation, les mécanismes répondent aux besoins fondamentaux du système éducatif. Toutefois, chacun des mécanismes peut rencontrer des difficultés à se faire accepter par certaines parties prenantes.



L'*impact investing*, par exemple, implique que l'État collabore avec des fournisseurs privés d'éducation, et ce à grande échelle, avant que tout impact significatif, ne puisse avoir lieu.

Chacun des exemples est plus amplement décrit ci-dessous.

4.1.1 Les donateurs internationaux : contre-remboursement (CR)

Le contre-remboursement (ou paiement à la livraison) est une démarche dont le but est de regrouper l'ensemble des paiements vers un unique résultat précis. Par exemple, les États donateurs paieraient une somme fixe pour chaque enfant supplémentaire qui se soumet à un test standard de connaissances lors de la dernière année d'enseignement primaire. L'État bénéficiaire y gagne en flexibilité pour déboursier des fonds comme bon lui semble et cela lui permet de participer à un processus davantage transparent dans le cadre duquel l'État doit rendre des comptes à ses citoyens.

Le contre-remboursement promet, en tant que vecteur, de mieux regrouper les flux de financement vers les résultats attendus. Il a été utilisé avec succès dans la mobilisation de ressources dans le domaine de la santé. Bien qu'il existe des programmes pilotes dans le secteur de l'enseignement primaire en Éthiopie, la mise en pratique du mécanisme dans le domaine de l'éducation reste globalement non-vérifiée. En outre, le vecteur doit être conçu avec soin pour apaiser les inquiétudes qui existent concernant la mesure des résultats et la création d'incitations aux conséquences accidentelles.

L'Aide contre-remboursement (ou basée sur le paiement à la livraison)

Description

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Apporter un financement supplémentaire aux pays en voie de développement en échange d'avancées vers des cibles préétablies.
Description	<ul style="list-style-type: none">• L'aide contre-remboursement est un projet développé par le Centre pour le développement mondial basé à Washington.• Le principe clé de l'aide contre-remboursement consiste (i) à se focaliser sur les résultats plutôt que sur les intrants et (ii) à modifier les incitations afin d'encourager les donateurs à adopter une démarche passive à la conception des programmes en échange d'une plus grande transparence et indépendance du processus de vérification des avancées.• Par exemple, un ou plusieurs donateurs pourraient signer un engagement ayant force obligatoire avec un ou plusieurs pays afin de réussir à accroître le nombre d'enfants qui se soumettent à un test de connaissances en fin de cycle primaire. Lorsque la durée du contrat prend fin (généralement 5 ans), le pays recevrait le versement convenu une fois les avancées confirmées par rapport aux objectifs.• L'aide contre-remboursement doit exister en complément des flux d'aide existants, et un mécanisme de compte de garantie bloqué doit exister pour s'assurer que l'aide sera versée comme convenu.
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Le Centre pour le développement mondial travaille actuellement en collaboration avec les experts techniques, les donateurs potentiels, et les États partenaires pour la conception de programmes pilotes d'aide contre-remboursement, et de programmes de recherche pour accompagner ces programmes pilotes (Birdsall et Savedoff 2010).• Le Ministère du développement international (DFID) pilote actuellement un projet d'aide axé sur les résultats dans le secteur de l'Éducation en Éthiopie, lequel partage nombre des principes du modèle d'aide contre-remboursement.• Des inquiétudes ont fait surface quant au fait que la structure du projet pourrait conduire à des incitations à la triche lors de l'examen ou à une mise au point d'examens telle qu'elle garantirait la comparabilité. >>



L'Aide contre-remboursement (ou basée sur le paiement à la livraison)

Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Donateurs officiels et privés.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • La démarche ne se limite à aucun pays en particulier. • Le Centre pour le développement mondial a conduit une étude de faisabilité au Liberia, en Éthiopie et au Malawi.
Impact	
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu que la démarche est actuellement en phase de programme pilote, l'impact ne peut pas encore être évalué.

4.1.2 Les investisseurs pratiquant l'impact investing : le Fonds capital-risque pour l'éducation (EdVF) et l'Institut indien de finances scolaires (ISFC)

L'*impact investing* est une tendance nouvelle dans le domaine de l'investissement dont le but est d'avoir un impact social et environnemental positif, et le terme a depuis été adopté mondialement par une grande diversité d'investisseurs, d'intermédiaires et d'entrepreneurs. Une définition de l'*impact investing* a vu le jour et se focalise sur l'intention du gestionnaire des fonds. JP Morgan et la Fondation Rockefeller définissent l'*impact investing* comme « un investissement conçu dans l'objectif de générer un impact social et/ou environnemental positif. » La définition précise aussi que « l'entreprise dans laquelle l'investissement est effectué doit être conçue dans le but d'avoir un impact positif » et poursuit son raisonnement en proposant une synthèse de certains des moyens dont disposent les entreprises pour générer un impact positif, notamment sur le bas de la pyramide : « grâce à leurs moyens de production, tels que l'offre d'emplois de qualité, la facilitation de l'accumulation de biens locaux, l'achat d'intrants aux fournisseurs locaux ou producteurs de petites exploitations, ou la promotion de l'efficacité énergétique ; et grâce aux biens ou services qu'ils rendent disponibles pour les consommateurs à faible revenu, tels que des soins de santé à bas coût, de l'eau potable, l'éducation ou l'accès à l'énergie » (JP Morgan et la Fondation Rockefeller, 2010).

Dans le contexte de l'éducation, les investisseurs explorent les modèles axés sur les actions et ceux axés sur les dettes. Ces modèles soutiennent généralement la création et le fonctionnement d'écoles à bas coût et à but lucratif bien qu'il existe également des modèles dont le but est de fournir des services scolaires privés pour les expatriés et élites locales. Ce modèle propose un flux durable de financement directement lié à la demande croissante d'éducation. En plus de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'éducation, ce mécanisme répond également aux inquiétudes liées à la capacité de l'État à construire de nouvelles écoles et de les pourvoir en personnel.

Le nombre et la portée des fonds de capital-investissement qui se focalisent exclusivement sur l'éducation en Afrique sont actuellement restreints. De même, le financement des écoles privées à bas coût dans les pays en voie de développement reste limité du fait que les microcrédits traditionnels sont insuffisants pour les écoles et que les obstacles bureaucratiques rendent l'accès aux prêts commerciaux, difficile. Le financement spécialisé dans les écoles privées à bas coût reste rare mais les profits ont éveillé des intérêts dans le domaine de l'*impact investing*. Compte tenu du rôle important que joue le secteur public dans le financement et la prestation de services éducatifs, le caractère modulaire de ces modèles n'est pas encore vérifié.



Nous avons examiné deux cas dans le contexte de *l'impact investing*. Le premier, le Fonds capital-risque pour l'éducation, un fonds de capital-investissement, investit dans les nouvelles écoles qui ont besoin de capitaux pour entrer en activité. Le second, l'Institut indien de finances scolaires, se cantonne aux écoles déjà établies qui ont besoin de capitaux d'emprunt pour se développer.

Le Fonds capital-risque pour l'éducation (EdVF)

Description

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'accès au capital pour les projets innovants qui ont le potentiel pour générer des flux de recettes tout en ayant un impact social important sur le secteur de l'Éducation. • Mobiliser des fonds et promouvoir l'innovation dans le secteur de l'Éducation. • Mettre au point des normes et des modèles pour l'industrie.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds capital-risque pour l'éducation est un fonds de capital-investissement qui cherche à mobiliser des ressources supplémentaires pour l'éducation grâce à un éventail de mécanismes (émissions d'obligations, dons privés, placements spéculatifs, taxes volontaires). • Ce Fonds prévoit d'avoir une valeur de 55 millions d'USD, avec une fenêtre d'octroi de 20 millions d'USD et une fenêtre d'investissement de 35 millions d'USD. • La fenêtre de subventions servira à l'investissement de petites sommes dans 30 entreprises en démarrage et dans des innovations prometteuses. • La fenêtre d'investissement servira pour les projets ayant fait leurs preuves et pour les investissements de suivi qui seront attribués aux bénéficiaires selon les progrès qu'ils auront accomplis dans le cadre de la fenêtre de subventions. • Ce Fonds apportera un appui technique concret à ces bénéficiaires dès le début du processus, et ce, sous la forme de services dans les domaines de la comptabilité, des finances, de la prospection, des ressources humaines et autres services d'appui.
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • La direction mobilise actuellement des fonds pour le projet.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds vise à la fois <i>l'impact investing</i> et les capitaux philanthropiques.
Mise en place des partenaires de déboursement	<ul style="list-style-type: none"> • Nicholas Burnett et Desmond Bermingham sont à la tête de l'entreprise gestionnaire du Fonds et ils cumulent à eux deux plus de cinquante années d'expérience dans le domaine de l'éducation et du développement.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Le fonds se concentre sur l'Afrique du sud, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et l'Éthiopie (Resultats pour le développement 2011).
Impact	
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds n'ayant pas encore investi dans des projets à ce jour, l'impact ne peut pas encore être évalué.

Source : Group pilote sur les financements innovants pour le développement, 2012



L'Institut indien de finances scolaires (ISFC)

Description

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des prêts aux écoles privées à coût abordable, et ce de manière professionnelle et conviviale pour le développement des écoles. • Créer un réseau de fournisseurs de solutions qui se focalise sur le segment à coût abordable qui propose des solutions permettant de développer les écoles privées (www.isfc.in).
Description	<ul style="list-style-type: none"> • L'ISFC est une institution financière non-bancaire basée à Hyderabad en Inde et créée en 2008 par Gray Ghost Ventures, une société d'<i>impact investing</i>. • L'institution propose des prêts à moyen terme au taux du marché ainsi qu'un appui technique aux écoles privées à coût abordable en Inde. • Les prêts servent généralement aux investissements dans l'infrastructure (nouvelles salles de classe, laboratoires informatiques, mobilier) qui permettent l'augmentation des inscriptions et des revenus. • L'ISFC estime à près de 45 000 le nombre d'écoles privées pourvoyant à la frange de la population à faible revenu en Inde. Toutefois, ces écoles n'ont accès à aucun capital puisque les institutions de microfinance et les banques commerciales ne s'intéressent généralement pas à leur cas (Ayllu Initiative n.d.).
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • L'ISFC a été fondé en 2008 et, à ce jour, exploite des succursales dans sept villes indiennes et compte plus de 50 employés.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Les investisseurs pratiquant l'<i>impact investing</i>. • Le marché financier.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Inde.

Impact

Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Selon Steve Hardgrave, fondateur de l'ISFC, l'institut avait accordé 240 prêts, soit un total de 4,2 millions d'USD, à la fin de l'année 2010. Ces prêts ont permis à 33 000 étudiants supplémentaires de s'inscrire dans des écoles privées et la création de 950 emplois au sein d'écoles (Kwan, 2012).
--------	---

4.1.3 Les organisations philanthropiques : le Fonds de la Coupe du monde FIFA 2010

Ce Fonds, qui est associé à la Coupe du monde 2010, a mobilisé 100 millions d'USD pour le développement des collectivités. Bien qu'il ait été largement promu comme vecteur de financement innovant, trois caractéristiques pourraient neutraliser son efficacité comme outil de mobilisation durable de ressources pour l'éducation. Premièrement, son mandat global regroupe l'éducation et la santé, ainsi que des actions humanitaires, ce qui diluera l'impact du financement pour l'éducation. Deuxièmement, son flux de financement dépend des priorités philanthropiques de la FIFA qui pourraient changer dans le futur. Troisièmement, il se focalise principalement sur la promotion du football non-professionnel plutôt que sur des problèmes spécifiques auxquels fait face le secteur de l'Éducation. Ces caractéristiques reflètent les limitations importantes des capacités des modèles philanthropiques et de responsabilité sociale d'entreprise à promouvoir des mécanismes durables de financement innovant.



Le Fonds de la Coupe du monde FIFA 2010	
Description	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les initiatives des ONG pour l'éducation et les soins de santé qui utilisent le football comme vecteur pour le développement des collectivités. • Promouvoir et consolider le développement et la portée du football en Afrique du sud (2010 Legacy Trust n.d.).
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds de la Coupe du monde FIFA 2010 est une entité créée par la FIFA et la SAFA (Association sud-africaine de football) à la fin de la coupe du monde FIFA 2010. • Le Fonds pèse 100 millions d'USD, dont 80 millions sont affectés directement aux projets sociaux communautaires. • Le Fonds sera administré par la société internationale d'audit Ernst and Young tandis que les fiduciaires, qui sont constitués de représentants de la FIFA, de la SAFA, de l'État et du secteur privé, décideront des projets d'intérêt public qui seront financés. • Les projets seront choisis parmi les quatre domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Le football : gestion, développement, coordination ou promotion du football non-professionnel. – L'éducation et le développement : éducation dispensée par une école comme le prévoit la Loi scolaire sud-africaine. – Les soins de santé : dispense de soins de santé dans les communautés défavorisées, notamment pour la prévention de l'infection HIV et autres programmes de prévention et d'éducation. – Actions humanitaires : développement communautaire pour les défavorisés et les initiatives de lutte contre la pauvreté (FIFA n.d.).
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Le Fonds a ouvert le 01 juin 2012 pendant deux mois pour les premières demandes de financement.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus de la Coupe du monde FIFA 2010.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Le premier fonds fiduciaire a été mis en place en Afrique du sud.
Impact	
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • L'impact du Fonds ne peut pas être évalué à ce jour car il est en cours de sélection de projets de financement.

4.1.4 La diaspora : obligations de la diaspora

L'idée des obligations de la diaspora n'est pas nouvelle : des pays tels que l'Inde, Israël, le Sri Lanka, l'Afrique du sud et le Liban, entre autres, ont déjà fait appel à leur diaspora afin de mobiliser des capitaux indispensables pour financer des activités de développement (Ketkar et Ratha, 2007). Toutefois, ce mécanisme reste relativement inexploité, surtout en Afrique et en Amérique latine. Pour les pays comptant nombre d'expatriés, les avantages sont clairs : les émigrants ont plutôt tendance à investir dans leur pays d'origine pour des raisons patriotiques, et à investir dans leur pays d'origine, contrairement aux investisseurs internationaux, car leur perception du risque-pays sera aussi certainement moins prononcée. Les obligations de la diaspora offrent une opportunité importante de financer des biens publics tels que l'infrastructure et, potentiellement, l'éducation.

Selon Dilip Ratha, économiste principal à la Banque mondiale, l'émission de ces obligations au sein de l'Afrique subsaharienne et la capacité à surmonter les faiblesses des systèmes



légaux et réglementaires de la région permettraient aux investisseurs d'avoir accès à des sommes comprises entre 5 et 10 milliards d'USD chaque année. « Les estimations préliminaires suggèrent que les pays d'Afrique subsaharienne auraient le potentiel pour mobiliser entre 1 et 3 milliards d'USD en baissant le coût des transferts de fonds internationaux des migrants, entre 5 et 10 milliards d'USD en émettant des obligations de la diaspora, et 17 milliards d'USD par titrisation des futurs fonds et autres crédits futurs », a affirmé Ratha (Ratha et Plaza, 2011). Tout comme le contre-remboursement (susmentionné), les obligations de la diaspora sont des mécanismes généraux qui peuvent s'appliquer à une variété de questions de développement. Ainsi, les ressources générées par les obligations de la diaspora seraient certainement affectées à un certain nombre de priorités gouvernementales.

Les obligations de la diaspora

Description

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Lever des fonds à grande échelle depuis la diaspora internationale pour le soutien des budgets nationaux et pour pourvoir aux déficits financiers des programmes de développement.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Une obligation de la diaspora est un titre de créance émis par un pays (ou par une société privée) qui sert à lever des fonds depuis la diaspora internationale. • Israël et l'Inde sont à la pointe de l'émission d'obligations de la diaspora et on mobilisé, à ce jour, près de 44 milliards d'USD. • Il se peut qu'une amélioration des termes de crédit soit requise si les investisseurs ont des inquiétudes quant à la capacité du pays à amortir la dette de façon opportune. Ces améliorations pourraient prendre la forme de titrisation des actifs ou de garanties de flux existants ou futurs par un organisme donateur réputé. • Il est également possible de traiter les inquiétudes des donateurs en ajoutant des conditions sur la manière dont sont gérés les investissements dans le secteur de l'Éducation, ainsi qu'en incitant les pays à obtenir les résultats attendus. • Les estimations de la Banque mondiale suggèrent que l'épargne annuelle de la diaspora des pays d'Afrique subsaharienne serait comprise entre 5 et 10 milliards d'USD. • Dans le secteur de l'Éducation, le flux de revenus pour une obligation de la diaspora serait vraisemblablement généré grâce aux écoles privées ou à l'imposition de droits d'accès à divers services.
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Le recours aux obligations de la diaspora au service de l'éducation n'a pas encore été mis en œuvre.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • La diaspora internationale des pays émetteurs de l'obligation.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne l'ensemble des pays disposant d'une diaspora internationale importante. • À ce jour, ce dispositif s'applique principalement en Israël, en Inde, au Sri Lanka et en Afrique du sud.
Impact	
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations de la diaspora ont été utilisées efficacement pour la balance des paiements et les projets d'infrastructure nationale (Ketkar et Ratha, 2007). <ul style="list-style-type: none"> – À ce jour, les obligations de la diaspora ont permis de lever 33 milliards d'USD en Israël et 11 milliards d'USD en Inde. – Israël a bénéficié d'une importante « remise patriotique » d'environ 4 % sur ses obligations, tandis que l'Inde n'a bénéficié que d'une faible remise, voire d'aucune, sur ses obligations de la diaspora. >>



Les obligations de la diaspora

Impact

- Aucune obligation de la diaspora pour l'éducation n'existe encore. Toutefois, l'existence nécessaire d'un flux stable de revenus issu de l'éducation pour rembourser les obligations pourrait soulever des questions quant à l'équité, puisqu'il est peu probable que l'éducation des populations marginalisées ne génère suffisamment de revenus.

Source : Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, 2012

4.2 Les mécanismes de financement innovant dans le secteur de l'Éducation : usages des fonds

Cette partie présente des exemples de mécanismes de financement innovant qui permettent d'améliorer l'usage des fonds. Bien que ces exemples ne constituent pas une liste exhaustive des mécanismes existants, ils proposent une liste indicative des possibilités d'amélioration de l'efficacité des dépenses dans le secteur de l'Éducation.

Ce compte-rendu présente plus précisément des études de cas issues des parties prenantes suivantes :

- Le financement innovant pour les écoles : une éducation privée à bas coût ;
- Le financement innovant pour les familles et les étudiants : l'usage de bons scolaires en Colombie ;
- Le financement innovant pour les enseignants : la rémunération à la performance dans les pays de l'OCDE.

Des thèmes communs émergent lorsque l'on prend ces mécanismes en compte.

- **Faisabilité.** Chacun de ces trois mécanismes nécessiterait que les parties prenantes modifient leurs attentes. Dans le cas des bons scolaires, les écoles devront renoncer à leur monopole sur les populations locales et accepter la concurrence d'autres écoles pour les inscriptions d'élèves. Dans le cas de la rémunération à la performance, les syndicats d'enseignants devront accepter de modifier leur structure salariale. Dans le cas de l'éducation privée à bas coût, les parents et l'État devront accepter de permettre au secteur privé de jouer un plus grand rôle dans l'éducation. En outre, peu de ces mécanismes ont été déployés à grande échelle en Afrique.
- **Pertinence et acceptation.** Chacun de ces trois mécanismes est conçu pour aborder des défis spécifiques auxquels le système éducatif fait face, et ce, en encourageant l'efficacité. Compte tenu de l'hétérogénéité des systèmes scolaires africains, aucun mécanisme unique ne sera adapté à l'ensemble des cas. Chaque pays doit déterminer quels sont les défis spécifiques qui sont pertinents dans son environnement.

Chacun des exemples est plus amplement décrit ci-dessous.

4.2.1 Les écoles : Bridge International Academies (BIA)

Le nombre d'écoles à bas coût a augmenté au cours des dernières années. Les programmes proposent des approches novatrices en matière de gestion des écoles à but lucratif, tels que les académies *Bridge International Academies* au Kenya et les écoles *Omega Schools* au Ghana. Les BIA fonctionnent comme un réseau d'écoles – de type franchise – à but lucratif et opère au Kenya depuis 2009. Cette entreprise a adopté une approche fortement uniformisée



qui met l'accent sur l'intégralité de la chaîne de valeur de l'éducation, et qui propose une éducation à moins de 4 USD par élève et par mois. La qualité de l'éducation est en cours d'évaluation mais les premiers tests montrent que les aptitudes essentielles de lecture de ses élèves dépassent de 100 % celles de leurs homologues.⁵

Ces modèles sont prometteurs et pourraient venir compléter l'éducation publique. Ils sont rentables – BIA atteint ses objectifs visant la dispense d'une éducation de qualité à 4 USD par mois par élève – et conçus pour être déployés à grande échelle – le modèle de type franchise de BIA est fortement structuré, très adaptable et conçu spécifiquement pour être reproduit.

Les écoles : Bridge International Academies (BIA)

Description

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau à grande échelle d'écoles primaires de haute qualité, à très bas coût et à but lucratif. • Donner à chaque enfant accès à une éducation de très haute qualité.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • BIA dispose actuellement de 83 écoles en activité de par le Kenya qui pourvoient aux besoins de 26 000 écoliers.⁶ • BIA dispense une éducation à 4 USD par enfant et par mois de manière rentable grâce à un modèle connu sous le nom d' « école en kit » (school-in-a-box). • Ce modèle de type franchise comporte l'ensemble des outils, le programme scolaire, les matériels pédagogiques, les systèmes, les processus, les programmes de formation, la technologie, la recherche et le suivi requis pour faire fonctionner une école à bas coût mais de haute qualité. • Grâce à des enquêtes menées auprès des ménages, à du matériel de sondage équipé d'un système d'information géographique, à l'imagerie satellite, aux outils statistiques et à des protocoles que l'on peut répéter, BIA collecte des données, les analyse et s'en sert pour prendre des décisions sur une grande variété de questions, du choix de l'emplacement de l'école, à la tarification, en passant par la conception de l'école et ses améliorations. • BIA recrute des directeurs d'écoles et des enseignants dans les communautés au service desquelles elle opère. Une équipe responsable du programme éducatif développe des plans d'étude préparés mot à mot pour chaque concept et compétence enseignés quotidiennement dans les classes.
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • BIA a ouvert ses premières écoles au Kenya en 2009 et dispose actuellement de plus de 80 écoles en activité dans le pays.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds de capital-investissement et sociétés de capital-risque. • Philanthropie à fort impact. • Droits de scolarité des écoles.
Localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Kenya.
Impact	
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • BIA évalue actuellement la qualité de l'éducation mais les premiers tests montrent que les aptitudes essentielles de lecture de ses élèves dépassent de 100 % celles de leurs homologues.

Source : www.bridgeinternationalacademies.com

⁵ http://www.bridgeinternationalacademies.com/Bridge_International_Academies/Results.html.

⁶ <http://www.capitalfm.co.ke/news/2012/10/bridge-international-academies-feted-at-african-awards/>.



4.2.2 Les familles et les étudiants : bons scolaires en Colombie

Les bons scolaires représentent un mécanisme attractif de financement innovant au service de l'éducation. En subventionnant le coût de l'éducation à l'aide de bons scolaires, les États offrent aux familles et aux élèves un plus grand choix d'écoles. Les familles, bénéficiant ainsi d'un plus grand choix d'écoles, y compris d'écoles privées, devraient chercher à obtenir une éducation de meilleure qualité.

Il n'y a eu que peu d'opportunités pour vérifier cette théorie. Les faits se limitent à l'expérience de la Colombie et du Chili qui date de presque 20 ans. Bien que les résultats aient été positifs en Colombie, si on les compare avec les résultats plus mitigés obtenus aux États-Unis, on s'aperçoit que les effets dépendent peut-être de l'écart au niveau de la qualité des écoles publiques et privées.

Les bons scolaires en Colombie	
Description	
Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter la part privée de l'offre de services publics.• Augmenter le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire.
Description	<ul style="list-style-type: none">• L'État colombien a mis en place le Programme d'expansion de la couverture de l'enseignement secondaire (PACES) fin 1991.• Depuis son inauguration, ce Programme a distribué des bons scolaires à plus de 125 000 élèves, lesquels couvrent plus de la moitié des frais moyens de scolarisation d'un établissement privé d'enseignement secondaire.• Ce Programme était en place dans l'ensemble des grandes villes du pays et ciblait les familles à faible revenu en offrant des bons scolaires aux enfants qui vivaient dans des quartiers considérés comme faisant partie des deux couches socioéconomiques les plus basses, et qui étaient scolarisés dans des écoles primaires publiques.• La valeur maximale du bon (190 USD) a été initialement fixée à un montant équivalent aux frais moyens de scolarisation dans une école privée à bas/moyen coût dans les trois villes les plus importantes de Colombie.• Néanmoins, les frais mensuels de scolarisation dans les écoles privées fréquentées par les détenteurs de bons avoisinaient les 340 USD en 1998. Par conséquent, la majorité des détenteurs de bons ont dû compléter la valeur du bon avec des fonds privés.
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• L'État colombien a mis en place le programme des bons scolaires en 1991.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none">• Le gouvernement.
Localisation	<ul style="list-style-type: none">• Les données factuelles disponibles sur les effets des bons scolaires sont issues de l'expérience du Chili et de la Colombie.
Impact	
Impact	<ul style="list-style-type: none">• Une étude expérimentale aléatoire en conditions naturelles sur le programme des bons scolaires a identifié des effets positifs à court terme.<ul style="list-style-type: none">– Comme dans nombre de villes, les coupons scolaires ont été décernés par tirage au sort. L'étude a comparé les résultats des gagnants et des perdants du tirage.– Les gagnants du tirage avaient 15 points de pourcentage de plus de chance de se scolariser dans des écoles privées que publiques.

>>



Les bons scolaires en Colombie

Impact

- Les gagnants du tirage avaient 10 points de pourcentage de plus de chance que les perdants de terminer leur huitième année de scolarité.
- Les gagnants du tirage travaillaient 1,2 heure de moins par semaine, ce qui signifie qu'ils se focalisaient davantage sur leur éducation que les perdants.
- Les gagnants du tirage ont pu se scolariser dans des écoles privées plus coûteuses.
- Une deuxième évaluation du Programme de bons scolaires s'est penchée sur ses effets à long terme et a également abouti à la conclusion que le programme avait un impact positif.
 - Les personnes ayant bénéficié de bons scolaires avaient un taux de réussite et des notes considérablement meilleurs aux examens de fin d'études secondaires que les personnes n'en ayant pas bénéficié.
 - L'étude indique que le Programme de bons scolaires a augmenté l'apprentissage non seulement en incitant davantage les élèves à ne pas redoubler, mais aussi de bien d'autres manières comme par exemple en augmentant le choix d'écoles.

Source : La Banque mondiale, 2009

4.2.3 Les enseignants : rémunération fondée sur les performances pour les enseignants des pays de l'OCDE

Comme nous l'avons vu plus haut, la rémunération des enseignants compte pour une part importante des coûts de fonctionnement d'une école. La mise en place d'un système de récompense des bonnes performances pourrait inciter les enseignants à améliorer leur efficacité. Il existe un éventail de modèles de rémunération au mérite, notamment la récompense des enseignants sur la base des performances des élèves lors d'examens uniformisés, et de l'étude de données d'entrée pour connaître le taux de présence d'un enseignant. Par exemple, dans les pays qui connaissent un fort taux d'absentéisme chez les enseignants, le dernier modèle pourrait s'avérer pertinent.

Lorsque l'on met au point un modèle de rémunération à la performance, les récompenses peuvent cibler chaque enseignant individuellement, des groupes d'enseignants, ou bien l'école dans son ensemble. Bien que les récompenses individuelles incitent ceux qui les reçoivent à travailler davantage, il peut être difficile de distinguer l'impact qu'un enseignant seul a pu avoir. Il est démontré que les récompenses collectives à un groupe renforcent la cohésion au sein de celui-ci, augmentent la productivité et exacerbent le sentiment d'équité. Les récompenses à un établissement scolaire peuvent encourager la collaboration entre les enseignants dans l'atteinte de certains critères, mais peuvent affaiblir le lien entre les efforts et les récompenses individuels.

Toutefois, la mise en œuvre de modèles de rémunération à la performance peut être compliquée. Les enseignants – et leurs syndicats – doivent consentir aux nouvelles modalités de leurs contrats. La mesure des performances des enseignants doit être valide, fiable et reconnue par eux-mêmes comme juste et précise. Les bases de données doivent pouvoir suivre les progrès des élèves d'une année sur l'autre afin de déterminer la valeur ajoutée d'un enseignant au niveau des résultats d'un élève. En outre, les niveaux de rémunération ne sont qu'un aspect de l'environnement de travail. Le fait d'améliorer le statut de la profession d'enseignant, de proposer de vraies perspectives de carrière, et d'accorder davantage de responsabilités aux enseignants en les traitant comme des professionnels et meneurs de réformes s'est avéré être un bon moyen de rendre le métier d'enseignant plus attrayant.



Rémunération fondée sur les performances pour les enseignants des pays de l'OCDE⁷

Description

Objectif	<ul style="list-style-type: none">• Récompenser les enseignants qui ont de bons résultats plutôt que de rémunérer tous les enseignants à part égale.• Motiver les enseignants.• Créer un soutien public pour les écoles grâce à un lien plus évident entre les dépenses pour les écoles et les résultats.
Description	<ul style="list-style-type: none">• La rémunération fondée sur les performances (ou encore rémunération au mérite) pour les enseignants a été mise en place de différentes manières dans les pays de l'OCDE :<ul style="list-style-type: none">– Certains pays récompensent les enseignants qui ont des résultats exceptionnels en augmentant leur salaire de base.– Pour d'autres pays, il s'agit d'un critère pour le versement annuel de paiements supplémentaires.– Pour d'autres pays encore, il s'agit d'un critère pour le versement de paiements supplémentaires ponctuels.• Les modes de mesure des performances des enseignants varient fortement d'un pays à l'autre :<ul style="list-style-type: none">– Certains modes de mesure se basent sur de multiples observations conduites par des évaluateurs formés et à l'aide d'une rubrique d'évaluation fondée sur des normes.– D'autres mesures existent, telles que les contributions aux efforts d'amélioration des écoles ou les performances dans un domaine particulier par rapport à des certifications externes.– D'autres mesures existent, telles que les performances des élèves à des évaluations uniformisées.
État de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">• Environ la moitié des pays de l'OCDE, ont mis en place un mode de rémunération au mérite pour les enseignants.
Sources de financement	<ul style="list-style-type: none">• Le financement des écoles est public et privé.
Localisation	<ul style="list-style-type: none">• Les pays de l'OCDE.

Impact

Impact	<ul style="list-style-type: none">• Lors d'une étude sur les effets de la rémunération à la performance dans les pays de l'OCDE, aucune relation globale entre les performances moyennes des élèves d'un pays et le recours à un système de rémunération à la performance, n'a été trouvée.• Toutefois, dans les pays où les salaires d'enseignants sont relativement bas (moins de 15 % au-dessus du PIB par habitant), les performances des élèves ont tendance à être meilleures lorsque des modes de rémunération à la performance sont en place, tandis que dans les pays où les enseignants sont relativement bien rémunérés (plus de 15 % au-dessus du PIB par habitant), l'inverse est observé.
--------	--

Source : OECD, 2012b

7 La rémunération à la performance permet-elle d'améliorer l'enseignement? PISA (Programme international de suivi des acquis des élèves) in focus 2012/05, OCDE, 2012.



4.3 L'alignement des initiatives de financement innovant sur les défis auxquels fait face l'éducation en Afrique

Les mécanismes fructueux de financement innovant doivent être minutieusement ajustés aux défis auxquels fait face le pays dans lequel ces mécanismes sont mis en place. Compte tenu de la diversité des contextes et environnements en Afrique, il n'existe pas de solution unique pour l'ensemble des pays. Grâce à notre analyse des défis auxquels l'éducation fait face, que nous avons développée dans la Partie 2, nous avons identifié trois défis auxquels les États africains sont fréquemment confrontés dans le domaine du financement de l'éducation. Comme nous l'avons dit plus haut, ces défis ne concernent pas l'ensemble des pays mais sont révélateurs de problèmes communs.

4.3.1 *Recourir au financement innovant pour mobiliser des ressources supplémentaires*

Le financement innovant est souvent considéré comme un mécanisme de soutien pour la mobilisation de ressources supplémentaires. Lors de notre étude des mécanismes potentiels de financement innovant au service de l'éducation, nous avons relevé trois moyens potentiels dont disposent les gouvernements pour mobiliser des fonds : s'aligner sur un programme philanthropique tel que le Fonds fiduciaire de la coupe du monde de la FIFA, obtenir une obligation de la diaspora, et encourager l'*impact investing*.

Sur ces trois options, les plus prometteuses sont les obligations de la diaspora et l'*impact investing*, mais toutes deux ont des caractéristiques qui peuvent les rendre irréalisables. Pour les pays qui ont de vastes communautés d'expatriés, les obligations de la diaspora sont des mécanismes auxquels les gouvernements peuvent potentiellement faire appel pour utiliser les contributions de leurs citoyens à l'étranger. Bien que le potentiel existe pour que les gouvernements mobilisent d'importantes sommes d'argent, le financement de l'éducation sera concurrencé par d'autres secteurs du gouvernement tels que la santé et l'infrastructure. Le recours aux obligations de la diaspora a été fructueux en Israël et en Inde, mais il n'existe aucun mécanisme reconnu comme étant le mieux adapté à l'Afrique ou au domaine de l'éducation.

Il est démontré que les modèles d'*impact investing* pour le financement de l'éducation sont réalisables. L'*impact investing* dans des secteurs spécifiques comme l'Énergie propre existe déjà en Afrique, et des fonds axés sur l'éducation ont porté leurs fruits dans d'autres pays en voie de développement. Toutefois, pour réussir, les gouvernements et les citoyens vont devoir accepter le secteur privé comme fournisseur de services éducatifs. Ce paradigme n'est pas nécessairement adapté à l'ensemble des pays.

4.3.2 *Utiliser le financement innovant pour améliorer la capacité d'absorption du gouvernement*

En général, les interventions telles que les réformes stratégiques et le renforcement des capacités sont mieux adaptées que le financement innovant pour répondre aux défis de l'augmentation de la capacité d'absorption du gouvernement. Parmi les mécanismes que nous avons étudié, une approche potentielle pourrait consister en l'utilisation par les gouvernements de modèles du secteur privé afin d'assurer des services éducatifs. Les écoles à bas coût et à but lucratif ont démontré qu'elles peuvent dispenser une éducation de grande qualité et à un coût moins élevé que les gouvernements et ce dans des zones les plus reculées telles que les communautés rurales et les bidonvilles en périphérie urbaine.



Les gouvernements pourraient notamment s'inspirer de ce modèle tout en restant responsable du financement de l'éducation. En passant un contrat direct avec les fournisseurs de services éducatifs à but lucratif, les gouvernements pourraient les aider à se développer à grande échelle plus rapidement, tout en conservant la responsabilité principale d'assurer des services éducatifs comme biens publics. Ce modèle pourrait également être appliqué en parallèle avec un programme de bons scolaires.

4.3.3 Le financement innovant au service de l'amélioration de l'efficacité des services éducatifs

Nous avons identifié trois mécanismes de financement innovant qui ont servi à accroître l'efficacité et l'efficacité des services éducatifs : l'aide contre-remboursement, les bons scolaires et les systèmes de rémunération à la performance. Le Ministère du développement international (DFID) met actuellement à l'essai un projet pilote visant à explorer la faisabilité d'un système de contre-remboursement en Éthiopie, mais ni les modèles de rémunération à la performance ni les bons scolaires n'ont été mis en œuvre en réponse aux défis de l'éducation en Afrique. Ces trois modèles peuvent conduire à la réaffectation des ressources, les ôtant potentiellement des mains des acteurs implantés et, par conséquent, nécessiteront un appui politique pour leur mise en œuvre.

4.4 Recommandations

Il n'existe pas de panacée aux défis du financement de l'éducation. En prenant en compte un large éventail de possibilités et en développant des cadres permettant d'identifier les forces et les faiblesses dans des contextes précis, les gouvernements peuvent mettre en œuvre des stratégies de financement innovant adaptées à leur contexte spécifique. Les recommandations suivantes sont de niveau supérieur et proposent des étapes permettant la mise en œuvre de mécanismes de financement innovant.

4.4.1 Comment les décideurs peuvent-ils soutenir le financement innovant?

Du point de vue d'un décideur, il est primordial de comprendre les défis auxquels font face son gouvernement et son pays, et de prioriser les mécanismes adaptés de réponse à ces défis. Par exemple, si le gouvernement ne dispose pas d'une capacité d'absorption suffisante pour soutenir davantage d'écoles, l'émission d'une obligation de la diaspora ne serait d'aucune aide.

Dans le cadre de cette évaluation, les décideurs doivent évaluer la volonté politique d'apporter des changements. C'est particulièrement vrai lorsque l'on cherche des solutions qui ont le potentiel de réaffecter les ressources en vue d'une amélioration de l'efficacité. En outre, les initiatives visant la mise en œuvre de solutions impliquant l'apport d'un bien public par le secteur privé nécessiteront l'acceptation des nouveaux modèles par un large public. Cette volonté politique de réaffectation des ressources et d'incitation du secteur privé à jouer un rôle plus important dans l'éducation, qu'elle existe ou pas, doit être le fondement d'une décision concernant la mise en œuvre, ou pas, d'un mécanisme de financement innovant de l'éducation.

4.4.2 Comment la société civile peut-elle soutenir le financement innovant?

La société civile joue déjà un rôle prépondérant dans le secteur de l'Éducation en Afrique : les ménages pourvoient à 25 % des dépenses et les organisations philanthropiques, notamment les organisations religieuses, apportent des services non-négligeables. Compte tenu de la prépondérance de son rôle, la société civile a l'opportunité d'explorer de nouvelles approches



de financement et de prestation de services éducatifs. Par exemple, permettre à une collectivité locale de faire un prêt pour financer l'amélioration des immobilisations, et à des écoles existantes de s'initier aux pratiques et démarches des écoles innovantes du secteur privé.

4.4.3 Comment le secteur privé peut-il soutenir le financement innovant?

Grace à des entreprises à vocation sociale telles que les écoles à bas coût, et aux fonds d'*impact investing*, le secteur privé est à la pointe des efforts de financement innovant au service de l'éducation. Afin de tirer parti de leur succès, ces initiatives doivent prouver qu'elles sont capables de fournir des services éducatifs de qualité égale, voire supérieure, à celle des services éducatifs publics.

En outre, les acteurs du secteur privé doivent collaborer autant que possible avec le secteur public. L'ampleur du défi exige qu'une collaboration existe et qu'émergent de nouveaux partenariats public-privé. En intégrant de nouvelles approches au système existant, les acteurs du secteur privé ont davantage de chances de contribuer à une solution à grande échelle permettant d'offrir une éducation pour tous.

Ouvrages Cités

- http://www.bridgeinternationalacademies.com/Bridge_International_Academies/Results.html (consulté en décembre 2012).
- www.isfc.in (consulté en décembre 2012).
- 2010 Legacy Trust. *Trust Fund Guidelines 2012: A contribution towards development*. <http://2010legacytrust.com/cms/wp-content/uploads/2012/06/GUIDELINES24-06.pdf>.
- Ayllu Initiative*. <http://aylluinitiative.org/indiamap/indian-school-finance-company/> (consulté en décembre 2012).
- Birdsall, Nancy, and Rita Perakis. *Cash on Delivery Aid: Implementation of a Pilot in Ethiopia*. Center for Global Development, 2012.
- Birdsall, Nancy, and William D Savedoff. *Cash On Delivery: A New Approach to Foreign Aid*. Center for Global Development, 2010.
- Bold, Tessa, Mwangi Kimenyi, Germano Mwabu, and Justin Sandefur. *Why Did Abolishing Fees Not Increase Public School Enrollment in Kenya?* Center for Global Development, 2011.
- Brookings Institute. "Overview of Innovative Financing for Global Health: Tools for Analyzing the Options." *Snapshot Series*, 2008.
- Burnett, Nicholas, and Desmond Bermingham. *ESP Working Paper Series: Innovative Financing for Development*. Results for Development, 2010.
- FIFA. *FIFA Media Release*. <http://www.fifa.com/worldcup/archive/southafrica2010/organisation/media/newsid=1350917/index.html>.
- Girishankar, N "Innovative Development Finance: From Financing Sources to Financial Solutions." *Concessional Finance and Global Partnership Vice Presidency Working Paper Series No. 1*. Banque mondiale, 2009.
- JP Morgan and the Rockefeller Foundation. "Impact Investments: An Emerging Asset Class." 2010.
- Ketkar, Suhas L, and Dilip Ratha. *Development Finance via Diaspora Bonds*. Banque mondiale, 2007.
- Kwan, Josh. *Private Schools for the Poor*. *Stanford Social Innovation Review*, 2012.



- Landau, JP "Report on Innovative Development Funding Solutions." 2004.
- Leading Group for Innovative Finance for Development. "Innovative financing for Education: Moving Forward." 2012.
- Mingat, A, B Ledoux, and R Rakotomalala. "Developing Post-Primary Education in Sub-Saharan Africa: Assessing the Financial Sustainability of Alternative Pathways." *African Human Development Series*. Banque mondiale, 2010.
- Monitor Institute. "Investing for Social and Environmental Impact." 2009.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) *Tableau CAD 5 : Engagements bilatéraux du secteur public, ventilés par secteur de destination*. 28 septembre, 2012.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) 'La rémunération fondée sur la performance améliore-t-elle la qualité de l'enseignement ?'. *PISA à la loupe*, 2012b (mai).
- Patrinos, Harry Anthony, and Chris Sakellariou. "Returns to School and Vouchers in Chile." *Emerging Evidence on Vouchers and Faith-Based Providers in Education*. Banque mondiale, 2009.
- Pôle de Dakar. "Universal Primary Education in Africa." (Enseignement primaire pour tous en Afrique), 2009.
- Ratha, Dilip, and Sonia Plaza. "Harnessing Diasporas." *Finance & Development*, 2011.
- Results for Development (Résultats de développement). "The Ed Venture Fund: Promoting Innovation in Education." (The Ed Venture Fund : encourager l'innovation dans l'Éducation) – Août 2011.
- http://www.resultsfordevelopment.org/sites/resultsfordevelopment.org/files/EdVF_Teaser_Nov2011.pdf (consulté en décembre 2012).
- Steer, Liesbet, and Cecilie Wathne. "Achieving Universal Basic Education: Constraints and Opportunities in Donor Financing." *Financing Universal Basic Education: Where Are We, What Next?* Overseas Development Institute, 2009.
- UIS (Institut de statistiques de l'UNESCO ou ISU). "La demande mondiale d'enseignants au primaire—mise à jour 2012." *Bulletin d'information de l'ISU N° 10*. UNESCO, 2012.
- UIS (Institut de statistiques de l'UNESCO) "Le financement de l'Éducation en Afrique subsaharienne : relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité", 2011.
- UNESCO. "Le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous." 2012.
- UNESCO. "Recueil 2011 de données mondiales sur l'Éducation." 2011.
- UNESCO. "Guide méthodologique de l'Analyse de la question enseignante." *Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA)*, 2010.
- Wodon, Quentin, and Yvonne Ying. "Literacy and Numeracy in Faith-Based and Government Schools in Sierra Leone." *Emerging Evidence on Vouchers and Faith-Based Providers in Education*. World Bank, 2009.
- World Bank (La Banque mondiale). "Innovative Finance for Development Solutions." 2009.
- World Bank (La Banque mondiale). "Emerging Evidence on Vouchers and Faith-Based Providers in Education." 2009.



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER